

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

MÉTÉO
26°
ALGER
34°
TAMANRASSET
p. 2

Mardi 7 Mai 2013 - 27 Jumada Al-Thani 1434 - N° 266 - Première année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

www.dknews-dz.com

Les news



UMA :
Hommage
appuyé au
Président
Bouteflika

Page 5

RASD-PÉROU :
Naissance
d'une nouvelle
Association
d'amitié

Page 24

PORDES
OUVERTES
SUR L'ANP
Gagner les
enjeux de paix
et de sécurité

Page 3

EMPLOI : RECRUTEMENT DE JEUNES DANS LE SUD LA DGSN NE «CHÔME» PAS



LA SÛRETÉ NATIONALE DÉCIDE DE DOUBLER LE NOMBRE DE POSTES BUDGÉTAIRES AU PROFIT DES JEUNES

La Direction générale de la Sécurité nationale (DGSN) a décidé de doubler le nombre de postes budgétaires pour le recrutement des jeunes des wilayas du Sud dans les rangs du corps de la police, a annoncé hier à Alger le

directeur des ressources humaines à la Direction générale. Dans une conférence de presse consacrée à l'évaluation de la première édition du Salon de recrutement de la Sécurité nationale dans les wilayas du Sud organisée

du 23 au 25 avril dernier, l'orateur a indiqué que la DGSN «examine actuellement la possibilité de doubler le nombre de postes budgétaires pour le recrutement des jeunes à travers 13 wilayas du Sud.»

Page 24

HIGH-TECH

IMPACT DES JEUX VIDÉO QUEL RAPPORT AVEC LA VIOLENCE ?

Page 14

SCIENCE et VIE

VERTIGES : DANS QUELS CAS CONSULTER UN ORL ?

Pages 12-13

HISTOIRE

LES MASSACRES DU 8 MAI 1945 UN CRIME CONTRE L'HUMANITÉ

Page 11

FOOTBALL

LIGUE 1
PROFESSIONNELLE
(MISE À JOUR / 27^e J)
MC Oran - USM Alger
JSM Béjaïa - WA Tlemcen
MC Alger - ES Sétif

Page 22

GESTION DES CATASTROPHES

Installation à Alger d'un bureau onusien d'appui régional

Page 9



MÉTÉO

26° à Alger

REGIONS NORD :

- Temps localement brumeux en début de matinée près des côtes et dans les vallées puis généralement ensoleillé. Les vents seront variables, faibles. La mer sera belle, localement peu agitée.

34° à Tamanrasset

REGIONS SUD :

- Temps généralement ensoleillé excepté les régions du Hoggar/Tassili où on notera localement des formations nuageuses avec quelques pluies. Les vents seront de secteur Est à Nord-Est (30/50 km/h) avec soulèvements de sable locaux.



LES 8 ET 9 MAI AU CENTRE DE FORMATION DES PETITS SOURDS-MUETS

Séminaire national sur l'appareillage en Algérie

Un séminaire national sur l'appareillage en Algérie aura lieu les 8 et 9 mai au centre de formation des petits sourds-muets Ben Achour à la wilaya de Blida, annonce l'Union nationale des handicapés algériens dans un communiqué.

La Chine va construire les plus grands porte-conteneurs au monde

Le Sud-coréen Hyundai Heavy Industries, premier constructeur naval au monde, a annoncé hier avoir décroché un contrat de 700 millions de dollars avec l'armateur chinois Shipping Container Lines pour la construction des plus grands porte-conteneurs au monde. Le contrat prévoit la livraison à partir de la seconde moitié de 2014 de cinq navires d'une capacité de 18.400 EVP (équivalent vingt pieds) chacun. Affichant 400 mètres de long et 58,6 de large, ils dépassent en dimensions et capacité les 20 porte-conteneurs commandés en 2011 par le danois A.P. Møller-Maersk aux autres chantiers sud-coréens, Daewoo Shipbuilding and Marine, d'une capacité unitaire de 18.000 EVP.

Hyundai Heavy a enregistré pour 9,7 milliards de dollars de commandes depuis le début de l'année, soit environ 40% de son objectif de 23,8 milliards sur l'année.



MÉTÉO

26° à Alger

REGIONS NORD :

- Temps localement brumeux en début de matinée près des côtes et dans les vallées puis généralement ensoleillé. Les vents seront variables, faibles. La mer sera belle, localement peu agitée.

34° à Tamanrasset

REGIONS SUD :

- Temps généralement ensoleillé excepté les régions du Hoggar/Tassili où on notera localement des formations nuageuses avec quelques pluies. Les vents seront de secteur Est à Nord-Est (30/50 km/h) avec soulèvements de sable locaux.

Alger	max	26°	min	18°
Oran	max	29°	min	15°
Annaba	max	25°	min	13°
Béjaïa	max	29°	min	15°
Tamanrasset	max	34°	min	20°

No comment



DJELFA Le DG de la Radio nationale rend visite à la famille du défunt journaliste Driss Bennadja

Le Directeur général de la Radio nationale, M. Chaâbane Lounakel, s'est rendu, hier à Djelfa, chez la famille du défunt Driss Bennadja, journaliste de la radio régionale de Djelfa, décédé vendredi, dans un tragique accident de la route. M. Lounakel, s'est rendu dans la ville d'Aïn Ouessaïra (à 100 km au nord de Djelfa), pour présenter ses condoléances à la famille du journaliste défunt, décédé avec son épouse et sa fille dans le même accident.

Le DG de la Radio nationale s'est, aussi, rendu au chevet du fils (12 ans) du défunt journaliste, actuellement sous observation médicale à l'hôpital de Hassi Babah. A la station régionale de Djelfa, M. Lounakel a présenté ses condoléances à tous les employés, à qui il a recommandé de «soutenir et de demeurer toujours aux côtés de la famille de leur confrère à tout moment», ayant de transmettre les condoléances du ministre de la Communication et d'exprimer sa solidarité avec la famille du défunt et de ses confrères, signalant que «des engagements imprévus ont empêché M. Mohamed Said d'être présent à Djelfa». Le journaliste Driss Bennadja (42 ans) est décédé, vendredi, dans un tragique accident de la route, alors qu'il était accompagné de son épouse et de ses 4 enfants. Les 3 autres enfants de la famille, grièvement blessés, se trouvent dans les hôpitaux de Hassi Babah, Beni Messous (Alger) et Blida. L'accident est survenu suite à une collision entre deux véhicules touristiques, à l'entrée de la ville de Hassi Babah, au nord de Djelfa, sur la RN 1.

LE PR AMAR AILEM INVITÉ CE MATIN À 10H DU FORUM DE DK NEWS

«L'ophtalmologie algérienne et la lutte contre les cécités évitables et curables»



Une conférence-débat aura lieu ce matin à 10h au Centre de presse de DK News, sis 3, rue du Djurdjura, en face le lycée El-Mokrani à Ben Aknoun. Cette conférence sera assurée par le professeur Amar Ailem, chef d'unité au CHU Mustapha Bacha et président de la Société méditerranéenne d'ophtalmologie et aura pour thème : « L'ophtalmologie algérienne et la lutte contre les cécités évitables et curables, hier et aujourd'hui ».

DEMAIN MERCREDI

À 10 HEURES

LE PROFESSEUR BELHANI MERIEM, CHEF DE SERVICE

HEMATOLOGIE AU CHU BENI-MESSOUS INVITÉE

DU FORUM DE DK NEWS
Conférence sur la journée mondiale de la thalassémie

Dans le cadre de la célébration de la Journée mondiale de la thalassémie qui sera placée cette année sous le thème : « Egalité de chance à la vie », le professeur Belhani Meriem, chef de service hématologie au CHU Béni-Messous, animera une conférence-débat au Centre de presse de DK News sis 3 rue du Djurdjura, Ben Aknoun, Alger, demain mercredi 8 mai à 10 heures.

CE MATIN À 8H À L'ÉCOLE SUPÉRIEURE DE POLICE - ALI TOUNSI

Colloque national sur la lutte contre les crimes de trafic de marchandises prohibées et les crimes liés à la propriété intellectuelle



Sous le patronage du général-major Abdelghani Hamel, directeur général de la Sûreté nationale, l'Ecole supérieure de police - Ali Tounsi abritera aujourd'hui et demain un colloque national sur la lutte contre les crimes de trafic de marchandises prohibées et les crimes liés à la propriété intellectuelle en collaboration avec le secrétariat général de l'Organisation internationale de la police criminelle (Interpol). La cérémonie d'ouverture aura lieu ce matin à 8h.



MÉDICAMENTS ISSUS DE LA BIOTECHNOLOGIE

Nécessité de promulguer de nouvelles lois

Le directeur général de la Pharmacie du ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, D' Hammou Hafedh, a souligné hier à Alger, la nécessité de promulguer de nouveaux textes de loi pour l'enregistrement, la commercialisation et le contrôle des nouveaux médicaments issus de la biotechnologie. Les nouveaux textes juridiques sont de nature à permettre un suivi des expériences cliniques conformément aux critères mondialement en vigueur, outre la qualification des services hospitaliers qui les superviseront, a indiqué le D' Hammou Hafedh en marge du séminaire sur les médicaments issus de la biotechnologie dans le cadre du Programme de soutien du partenariat avec l'Union européenne (UE).

PORTES OUVERTES SUR L'ANP

La formation au 1^{er} rang

S'adapter à des changements rapides et radicaux des menaces nécessite impérativement un effort durable et constant, c'est-à-dire sans rupture dans la continuité à la fois de la réflexion stratégique, de la posture de veille technologique, de l'anticipation des parades, de l'engagement dans le recueil et le traitement de l'information. De l'autonomie nationale aux stratégies collectives, c'est tout le passage qui mène à la disponibilité à s'intégrer dans un ensemble régional pour préserver la sécurité régionale tout en s'identifiant comme pilier national de défense.

Said Abjaoui

Dans cette nouvelle décennie pratiquement commençante, notre environnement régional (notre étranger proche) reste bouleversé par des crises multiformes dont la solution est globale mais dont les prémisses ne fournissent pas pour le moment tout l'éclairage attendu sur les volontés internationales à séparer la réponse militaire à une question d'agression militaire et les réponses politiques à des problèmes politiques.

Alors, nous pouvons dire qu'un pays qui ne développe pas sa défense ne peut pas disposer des moyens de l'affirmation de sa souveraineté, ni même de son développement.

Gagner les enjeux de paix et de sécurité

Face à l'ampleur des défis, aux enjeux de paix et de sécurité qu'il faut impérativement gagner, n'est-ce pas que pour l'Algérie, l'enjeu du renforcement de sa défense nationale est de garantir l'exercice effectif de sa capacité d'autonomie à la fois par l'acquisition des moyens à hauteur de cette ambition et de la formation de ses ressources humaines avec la conviction que les divers aspects de la défense sont interdépendants ? Ceci explique la multiplicité des formations spécialisées dans les trois armes.

Aussi, l'opération «portes ouvertes» sur le public organisée par la Défense nationale sur tout le territoire national rend compte de la diversité des «métiers» militaires offerts à ceux qui ont vocation à embrasser une carrière militaire. Mais, il n'y a pas que le côté opérationnel et maîtrise de la technologie qui est un objectif des formations militaires, ainsi que l'enseignement des hautes études de guerre, il y a à retenir que désormais les militaires de haut rang s'engagent dans la recherche doctorante sur les études stratégiques et sécuritaires dont les thèses sont soutenues par devant l'Ecole nationale supérieure des sciences politiques. A travers des vidéos présentées en boucle dans cer-



taines des casernes visitées et montrant des manœuvres militaires, les jeunes Algériens se sont rendu compte que toute opération militaire nécessite l'intervention coordonnée de différentes armes dans un seul but, réussir l'efficacité de l'intervention dans les délais prescrits avec les moindres pertes.

Tiguentourine...

Depuis l'intervention réussie à Tiguentourine, les forces spéciales ont attiré spécialement l'attention du public, tant les jeunes que les moins jeunes. Mention spéciale donc pour les forces spéciales que les jeunes affectionnent sous l'appellation de commandos.

L'opération «portes ouvertes» a porté sur les équipements et leur maîtrise. Les jeunes ont découvert qu'ils ont une armée aux équipements modernisés et dans cette modernisation, une place de choix est réservée à l'électronique, à l'informatique c'est-à-dire à la précision. Les jeunes préfèrent l'emploi du concept d'interventions chirurgicales d'autant que les officiers qui sont présents comme guides pour fournir des explications aux intérêts soulevés par les jeunes visiteurs ont mesuré combien est grande la volonté à tout savoir. Les journées «portes ouvertes» finalement sont devenues des cours d'information accélérés sur les différents équipements militaires ainsi que leur

usage. Ces équipements permettent la possibilité d'augmenter les capacités à faire des choix en matière d'engagements et de conduite des actions en s'appuyant sur le recueil par les moyens technologiques du renseignement et du traitement des données en temps réel. Les forces navales et les forces aériennes ont eu une grande part des attentions des jeunes visiteurs, pour la plupart des étudiants et des étudiantes. Le secteur de la santé n'est pas en reste. Cette année, les filles, lycéennes et universitaires, ont concurrencé les garçons par leur nombre et par leur volonté de s'informer. Il n'y a pas que le côté opérationnel militaire qui est concerné par les journées «portes ouvertes». Les jeunes se sont intéressés au génie militaire : construction de barrages, d'immeubles, de ponts, de routes en peu de temps pour répondre aux urgences opérationnelles. Les jeunes ont appris combien le génie militaire a été utile dans les interventions de sauvegarde lors des tremblements de terre ou d'inondations.

Quand on dit qu'il n'y a pas que le côté militaire, les jeunes découvrent que l'Armée a fait la Transsaharienne, les Barrage vert ...

Les jeunes se sont également intéressés à la participation de l'armée dans les opérations dites de maintien de la paix dans nombre de pays africains sous tutelle de l'Union africaine et des Nations unies.

LAGHOUAT Journées d'information sur le centre d'instruction de la DCA

Des journées d'information sur le centre d'instruction de la défense contre avions (DCA) de Laghouat, relevant de la IV^e Région militaire (IV^e RM), ont été ouvertes hier en direction du public.

Inscrite dans le cadre du plan de communication arrêté par le haut commandement de l'Armée nationale populaire (ANP), cette manifestation d'information vise le rapprochement entre l'instruction militaire et la société, a indiqué le général Abdelhafid Bouaziz.

Le général-major, commandant de la IV^e RM (Ouargla).

Ces journées devront également permettre au public de prendre connaissance des différents ateliers et structures pédagogiques et d'instructions, théoriques et pratiques, dispensées pour une meilleure formation et performance des éléments de l'ANP, a ajouté le général Abdelhafid Bouaziz.

Ouvert en 1993, le centre d'instruction de la DCA de Laghouat, qui s'étend sur une surface de 34 hec-

tares, assure une formation de sous-officiers, contractuels et de réservistes, dans différentes spécialités en rapport avec les missions de défense contre avions, a-t-on expliqué dans un exposé présenté lors de la cérémonie d'ouverture de cette manifestation organisée à la maison de la culture «Abdallah Benkeriou» de Laghouat.

Ces journées ont permis également aux visiteurs de s'enquérir, outre la formation militaire et physique, du volet de la prise en charge sociale des élèves du centre dans les domaines culturel et spor-

tif, en vue d'assurer la préparation des éléments de l'ANP aux différentes manifestations sportives, régionales et nationales.

Le public a été convié à visiter les stands où l'Ecole a exposé certains de ses équipements de pointe et matériels modernes, en adéquation avec la professionnalisation de l'ANP, utilisés dans la défense aérienne.

Cette manifestation de deux jours est encadrée par des éléments spécialisés pour répondre aux questions des visiteurs et leur fournir les explications voulues.

APS

OUARGLA

L'Enafor va renforcer ses effectifs à hauteur de 10 % avant la fin de 2013

L'Entreprise nationale de forage (Enafor), basée à Hassi-Messaoud (Ouargla), va renforcer ses effectifs à hauteur de 10 % avant la fin de l'année en cours, par des emplois directs et indirects au profit de la main-d'œuvre locale, a affirmé hier à l'APS son président directeur général (P-DG), M. Djamel Khalidi. Plus d'une centaine d'emplois directs et autant d'emplois indirects seront créés dans le cadre de l'extension du plan de charge de l'entreprise, après l'acquisition de quatre nouveaux appareils de forage, dans le cadre des investissements programmés par l'entreprise pour l'année 2013, a précisé M. Khalidi. Une formation apprenante sera assurée aux nouvelles recrues au niveau de l'école pratique de l'entreprise, a-t-il détaillé, soulignant que l'opération va permettre le recrutement d'ingénieurs et de spécialistes dans plusieurs domaines, à l'instar de l'électricité, la mécanique et l'électro-mécanique.

Ce projet va permettre aussi d'offrir des emplois indirects pour la main-d'œuvre recrutée sur les emplacements même des forages prévus notamment dans la wilaya d'Illizi, a-t-il ajouté.

Le P-DG de l'Enafor a en outre annoncé que son entreprise, classée parmi les premières dans son domaine et qui bénéficie de la confiance des banques, après avoir épargné sa dette, envisageait d'augmenter ses effectifs dans les cinq prochaines années après l'élargissement des investissements de l'entreprise.

TASSILI AIRLINES

5 dessertes supplémentaires à partir du 16 mai prochain

La compagnie aérienne Tassili Airlines (TAL) va ouvrir à partir du 16 mai prochain cinq nouvelles dessertes domestiques grand public et durant toute la période estivale, a annoncé dimanche la TAL dans un communiqué. «TAL proposera dès le 16 mai, à travers un programme d'exploitation couvrant la période estivale allant du 1^{er} mai au 30 septembre, 44 vols à destination des principales villes du territoire national avec l'introduction de cinq nouvelles dessertes», indique le communiqué.

Il s'agit de la ligne Alger-Sétif à partir du 16 mai (chaque lundi et jeudi), Alger-El Oued à partir du 17 mai (chaque lundi et vendredi) et Alger-Ghardaïa à partir du 21 mai prochain (chaque mardi et jeudi), précise la même source. Les villes d'Oran et de Sétif connaîtront, de leur côté, la création d'une connexion reliant ces deux villes (chaque lundi et jeudi) alors que les fréquences sur la ligne de Tamanrasset seront renforcées par la mise en place d'une troisième desserte (chaque samedi). Cette compagnie aérienne, qui assurait auparavant le transport du personnel de Sonatrach et des compagnies pétrolières étrangères uniquement, avait lancé début mars son programme de transport domestique grand public, avec des lignes desservant notamment le sud du pays.

Les dessertes programmées par TAL couvrent Alger, Oran, Adrar, Tamanrasset, Illizi, In Salah, Ouargla, El Oued, Ghardaïa, Constantine et Annaba. Par ailleurs, la TAL annonce que les vols Alger-El Oued-Alger connaîtront l'application d'un tarif promotionnel de moins de 50%, soit un billet à 4.952 DA TTC avec la possibilité de bénéficier de ce tarif en aller simple ou retour simple (2.526 DA TTC). La nouvelle connexion reliant les villes d'Oran à Sétif connaîtra l'application de la même réduction, soit un billet en aller-retour à 5.654 DA TTC ou en aller simple ou retour simple à 2.877 DA TTC. Filiale du groupe Sonatrach à 100%, Tassili Airlines a mobilisé à cet effet douze aéronefs avec une capacité totale de 1.064 sièges dont 4 aéronefs de type Boeing 737-800, 4 de type Bombardier Dash 8 Q 400 et 4 autres de type Dash 8 Q 200. Par ailleurs, la compagnie Tassili Airlines a procédé à la création d'un réseau de vente «agences commerciales» touchant dans un premier temps les villes principales couvertes par le programme d'exploitation.

Ce réseau s'étendra dans une deuxième phase à l'ensemble du territoire national, souligne le communiqué de la compagnie. La TAL a annoncé, en outre, l'acquisition d'un système de services aux passagers «système de réservation» en collaboration avec Touring voyages Algérie (TVA) et l'Office national du tourisme (Onat) qui vont assurer la réservation et la vente de billets de TAL sur leurs propres systèmes.

ENERGIE

Plan d'urgence pour diminuer les coupures d'électricité dans le vieil Alger durant l'été

La concession de Belouizdad, direction chargée de la distribution de gaz et de l'électricité dans le vieux Alger est sur le point d'achever la mise en place d'un plan d'urgence devant diminuer sensiblement les coupures d'électricité durant l'été 2013, a annoncé son premier responsable M. Djelloul Bouchenak Khellaladi.



Le plan mis en oeuvre par cette direction qui assure la distribution de l'électricité à plus d'un million d'habitants dans le centre urbain d'Alger sera entièrement réalisé d'ici fin mai, a indiqué M. Bouchenak au cours d'un point de presse.

Jusqu'ici, 74 postes de distribution sur les 124 prévus dans ce programme ont été réalisés et sont même entrés en service, selon lui.

« Ces postes seront tous mis en service avant le 31 mai à l'exception de ceux dont les assiettes foncières font objet d'opposition », a-t-il toutefois tenu à préciser. Actuellement 24 postes dans les communes de Ben Aknoun, El Biar et dans les circonscriptions administratives de

Hussein Dey et de Sidi M'hamed font objet d'oppositions par des citoyens.

M. Bouchenak a expliqué que ce plan d'urgence de 160 millions de DA a été établi par sa direction pour réduire le nombre de coupures dues aux incidents de surcharge énergétique. Il a précisé à ce propos que les perturbations d'alimentation en électricité enregistrées durant l'été 2012 sont dues aux incidents de surcharge qui endommagent les postes de distribution et non pas aux délestages. M. Bouchenak a démenti les informations rapportées alors par la presse et selon lesquelles sa direction avait recouru durant l'été 2012 au délestage de l'électricité pour préserver l'équilibre entre l'offre et

la demande. « Le délestage est une coupure volontaire pratiquée pour préserver le réseau en cas de manque de production. Nous n'étions pas dans ce cas de figure en 2012 car les coupures ont été provoquées par des incidents dus à la surcharge énergétique », a-t-il dit. Les fortes chaleurs de l'été passé ont entraîné 1 687 incidents basses tensions. Sur le plan commercial, la direction de Belouizdad qui distribue l'électricité dans 13 communes d'Alger continue à subir des pertes en matière

d'énergie qui ont représenté 20% du courant électrique distribué durant le premier trimestre pour un manque à gagner de 891 millions de DA.

De même les factures impayées sont toujours importantes atteignant 445 millions de DA durant la même période. M. Bouchenak a annoncé par ailleurs le projet de télé-relève que sa direction est en train de mettre en place pour relever les données des compteurs électriques à distance et de manière automatique. Les nouveaux compteurs intelligents sont constitués de deux parties, compteurs et modems qui permettent des enregistrements multiples de données, avec possi-

bilité de lecture locale ou à distance tout en assurant un calendrier de facturation modulable.

Le remplacement des compteurs existants par de nouveaux va concerner dans une première étape les 900 clients moyen tension que compte cette direction.

« Ce jour 267 nouveaux compteurs ont été installés. Le nouveau système sera ensuite généralisé à l'ensemble des 178 000 clients de basse tension.

L'intersyndicale de la santé entame une grève de 3 jours

L'intersyndicale de la santé englobant les praticiens de la santé publique, les spécialistes et les professeurs en paramédical a entamé, hier, une grève de trois jours renouvelable, a constaté l'APS dans divers établissements hospitaliers de la capitale. La plupart des centres de santé d'Alger se sont joints à la grève et un service minimum est toutefois assuré dans les urgences et certains services médicaux qui ne désemplissent pas.

Le taux de suivi de la grève est de 80%, selon le Dr Lyes Merabet, du Syndicat national des spécialistes de la santé publique (SNSSP), qui a affirmé que la grève était suivie à l'échelle nationale.

Au centre hospitalo-universitaire de Mustapha-Pacha, les médecins, dentistes et psychologues ont suivi le mouvement de protestation tout en assurant les consultations médicales urgentes.

Même constat dans le centre hospitalo universitaire du Dr Nafissa-Hamoud à Hussein-Dey, où plusieurs praticiens et spécialistes ont quitté leurs services pour rejoindre le débrayage. Le Dr Saïd Bensafi, médecin généraliste principal au niveau du même CHU a fait savoir que cet établissement hospitalier a adhéré à la grève de l'intersyndicale, assurant que les cas urgents et les malades venus de loin étaient pris en charge, et que les opérations chirurgicales programmées étaient maintenues.

A l'hôpital de Kouba, les praticiens et spécialistes de la santé publique étaient également en grève et ont informé de l'intention de poursuivre leur mouvement jusqu'à ce que le ministère de la Santé et de la réforme hospitalière « accepte d'ouvrir les portes du dialogue » et de satisfaire leurs revendications.

A l'établissement public de santé de proximité (EPS) des Anassers, les médecins ont pris en charge uniquement les personnes âgées et les malades qui nécessitaient une intervention immédiate. Les patients qui se présentaient pour un contrôle routinier et pour des soins légers ont été reprogrammés pour des dates ultérieures. Les principales revendications des praticiens, spécialistes et professeurs en paramédical sont liées à la révision de leur statut, à l'attribution des primes de contagion et de gardes et à l'ouverture des concours d'accès au grade de praticien. Contacté par l'APS, le chargé de communication du ministère de la santé, Slim Belkessam a indiqué que le ministère se prononcera ultérieurement sur la grève à travers un communiqué de presse.

Les travailleurs de la compagnie maritime CMA-CGM Algérie en grève

Les travailleurs de la compagnie maritime CMA-CGM Algérie, leader mondial dans le transport de marchandises, ont entamé hier une grève pour revendiquer une « amélioration » de leurs

conditions socioprofessionnelles, a-t-on constaté.

Selon le porte-parole du collectif des travailleurs, Abderrazak Bentahar, cette grève a touché les agences commerciales

d'Alger, Béjaïa, Annaba, Mostaganem, Oran, Sétif, Ghazaouet et Skikda ainsi qu'une filiale de CMA-CGM (Alterco) qui s'occupe de la gestion du port sec de Rouïba.

Les grévistes demandent, notamment, une revalorisation des salaires et l'application du régime indemnitaire. La direction générale de l'entreprise a procédé à des « licenciements abusifs » des membres du collectif « le jour même (hier) où ils allaient créer leur propre syndicat, affilié à l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA) », déplore le porte-parole du collectif.

Il a précisé que des membres du collectif ont été reçus, dernièrement, par le président du groupe CMA-CGM Jacques Saadé, à Marseille (France), « qui leur avait promis d'étudier leurs revendications ». Selon le même interlocuteur, les travailleurs de la compagnie « exigent la réintégration immédiate de tous les employés touchés par le licenciement et le départ de certains expatriés, dont le président-directeur général de CMA-CGM Algérie ».

M'SILA

Sit-in de jeunes à l'intérieur de l'hôpital Zahraoui

Mouad B.

Un jeune handicapé, répondant aux initiales de L. A., âgé de 32 ans, est mort suite à des complications respiratoires à l'hôpital Zahraoui de M'sila. De jeunes habitants des quartiers Chebilia et la Rocade de M'sila, ont organisé, dans la nuit du samedi à dimanche, un sit-in à l'intérieur de l'hôpital juste après sa mort pour protester contre, ce qu'ils ont appelé « les négligences et la mauvaise prise en charge du malade ». Dès l'annonce de sa mort, une tente a été dressée dans la cour de l'hôpital par un groupe de jeunes en signe de protestation. Il a fallu l'intervention du chef de sûreté de wilaya pour calmer les esprits et déloger les jeunes protestataires. Ces derniers devraient rencontrer le premier responsable de la wilaya en attendant l'ouverture d'une enquête sur le décès de Adel.

SELON LES DOUANES

Ciment : nette hausse des importations de l'Algérie durant le 1^{er} trimestre 2013

La facture des importations algériennes de ciment a presque doublé durant le 1^{er} trimestre 2013 par rapport à la même période en 2012, passant de 36,13 millions de dollars à 68,05 millions de dollars, en hausse de 88,3%, a-t-on appris hier auprès des Douanes. En volume, les quantités importées de ciment ont plus que doublé, passant de 394 345 tonnes à 795 608 tonnes, soit une hausse de 101,7% durant la même période de comparaison, selon le Centre national de l'information et des statistiques (Cnis) des Douanes.

Les différents projets en cours de réalisation du secteur du BTPH (logements, routes, barrages, etc...) à travers le territoire national exercent une pression sur l'offre provoquant ainsi une hausse de la demande, estimée à plus de 21 millions de tonnes par an. Pour satisfaire cette forte demande, atténuer la flambée des prix accentuée par la spéculation et éviter le retard dans les délais de réalisation des projets, le Groupe

industriel des ciments d'Algérie (GICA) a entamé dès le mois de juin 2012 des importations mensuelles de ciment qui se sont poursuivies jusqu'à ce jour.

Le déficit de l'Algérie en ciment dépasse actuellement les cinq (5) millions de tonnes/an, alors que la production nationale actuelle est de plus de 18 millions de tonnes/an dont 11,5 millions de tonnes sont assurées par les 12 cimenteries publiques. Afin de limiter cette « hausse vertigineuse » des importations de ciment, un « ambitieux » programme a été tracé, et ambitionne de produire 20 millions de tonnes à l'horizon 2016 et 29 millions de tonnes d'ici à 2018.

Il s'agit notamment de la réalisation de six nouvelles cimenteries dont cinq publiques et l'extension des capacités de production d'autres cimenteries dont celles publiques, dans le but de limiter la hausse constante des importations de ciment.

UMA

Hommage appuyé au Président Bouteflika

Boualem Branki

C'est un bel hommage qu'a rendu hier à Rabat le Conseil des ministres maghrébins des Affaires étrangères au président Abdelaziz Bouteflika. Un hommage appuyé d'ailleurs au président Bouteflika pour son travail et son action permanente en faveur de l'intégration maghrébine et l'unification des rangs des pays de l'UMA. Le Conseil des ministres des Affaires étrangères de l'Union du Maghreb arabe (UMA) qui a clos dimanche les travaux de sa 31^e session, a insisté sur "la volonté du président Bouteflika d'impulser le processus d'intégration maghrébine de manière à réaliser l'aspiration des peuples de la région à vivre dans un espace maghrébin intégré où règnera la paix, la stabilité et la prospérité".

Dans un message adressé au président Bouteflika, le Conseil "salue la volonté du président Bouteflika d'appuyer l'Union maghrébine pour faire face aux défis internationaux et régionaux". Le Conseil de l'UMA "réitère à votre excellence son en-



gagement à poursuivre les efforts, suivant vos orientations judicieuses, en vue de traduire la volonté politique en projets de coopération et d'intégration maghrébine de manière à réaliser les aspirations des peuples de notre région maghrébine au progrès et à la prospérité". Le Conseil des ministres maghrébins des Affaires étrangères a par ailleurs souhaité un prompt rétablissement au président Bouteflika "afin qu'il puisse continuer à guider le

peuple algérien vers davantage de progrès et de prospérité". L'hommage appuyé ainsi rendu au président Bouteflika par les chefs de la diplomatie des cinq pays de l'UMA (Algérie, Maroc, Tunisie, Libye, Mauritanie) reflète, au delà des contingences conjoncturelles, toute la symbolique des points de vue communs des pays de la région pour aller de l'avant et réaliser le rêve d'un ensemble maghrébin uni. Un ensemble maghrébin d'abord uni politique-

ment, avec des vues communes sur les défis auxquels fait face la région, et, surtout, les grandes perspectives d'un ensemble appelé à travailler dans la sérénité. D'abord pour lever les équivoques et les obstacles au bon fonctionnement de l'UMA, ensuite pour donner à cette Union une force et une puissance telles que la région sera intégrée durablement dans les grands ensembles régionaux.

Ensuite, il s'agit de mettre en place un ensemble économique régional viable et de nature à impulser davantage les relations économiques et commerciales entre les pays de la région de manière à créer un vaste marché régional.

C'est, entre autres objectifs, avec celui de plusieurs unions (douanières, financières, judiciaires, etc), la philosophie sur laquelle doit travailler l'UMA, une démarche soutenue par l'Algérie et son président, qui n'ont de cesse d'appeler à l'unité des rangs des enfants du Maghreb, pour bâtir un ensemble politique et économique puissant, débarrassé de toute haine, et seulement guidé par l'intérêt des peuples de la région.

M. Bensalah reçoit la première vice-présidente du Parlement suédois

Le président du Conseil de la nation, M. Abdelkader Bensalah, a reçu hier au siège du Conseil, la première vice-présidente du Parlement suédois, Mme Susanne Erstein, et la délégation qui l'accompagne.

Lors de l'entretien, les deux parties «ont passé en revue les relations

bilatérales qui remontent à la période de la lutte de Libération menée par l'Algérie contre le colonialisme et qui se sont renforcées après l'indépendance pour devenir des relations d'amitié et de coopération privilégiées», indique un communiqué du Conseil de la nation. Les

deux parties ont également souligné lors de ces entretiens «la nécessité d'exploiter tous ces facteurs pour hisser les relations bilatérales à de meilleurs niveaux dans les domaines parlementaire, économique et commercial», ajoute la même source.

ALGÉRIE - AFRIQUE DU SUD Une coopération sur la bonne voie



Dans le cadre de la coopération Al-géro-sud africaine, le ministre des Travaux publics, Dr Amar Ghoul s'est entretenu hier au siège de son département ministériel avec Madame Elizabeth Thabethe, vice-ministre du Commerce et de l'Industrie, accompagnée d'une importante délégation composée de plus de 15 entreprises sud-africaines.

Cette rencontre s'inscrit dans un cadre visant à développer et renforcer les relations de coopération bilatérale notamment dans le domaine des Travaux publics. Lors de cette rencontre, les deux parties ont affirmé leur volonté commune de renforcer davantage les relations de coopération bilatérale, notamment dans le domaine des infrastructures et la construction par l'échange d'expérience et mettre en œuvre et d'édifier un important partenariat entre les deux pays.

GESTION DES CATASTROPHES Installation à Alger d'un bureau onusien d'appui régional

Un bureau d'appui régional pour la gestion des catastrophes majeures, relevant des Nations unies, a été installé officiellement hier au siège de la direction générale de la Protection civile à Alger. La cérémonie d'installation du bureau d'appui régional (UN-Spider) a eu lieu en présence du directeur général de la Protection civile, le colonel Mustapha Lehbiri, et de la directrice générale du bureau des Affaires spatiales des Nations unies, Mme Mazlane Othman.

M. Lehbiri a indiqué, à cette occasion, que la mise en place de ce bureau permettra à l'Algérie d'être une «référence» et un «pôle régional» en matière d'exploitation de l'information d'origine spatiale

pour la gestion des catastrophes et des interventions d'urgence. Cette structure fera également bénéficier l'Algérie de la «vaste expérience» et des «grandes capacités» que peuvent offrir les Etats membres de cet organisme en matière d'utilisation des techniques spatiales pour les besoins de la gestion des catastrophes», a-t-il précisé.

De son côté, Mme Othman a indiqué que le choix de l'Algérie pour installer ce bureau onusien a été motivé par le «rôle important» que joue l'Algérie dans la prévention et la gestion des risques majeurs, notamment en Afrique du Nord et dans les pays du Sahel.

Quatorze (14) bureaux d'appui régional, dont trois en Afrique (Algérie, Kenya et Nigeria), ont été

mis en place. L'ouverture de ce bureau entre dans le cadre des dispositions de la Charte internationale (espace et catastrophes majeures), qui est un accord relatif à une coopération visant l'utilisation coordonnée des moyens spatiaux en cas de situations de catastrophes naturelles ou d'origine humaine.

La charte, entrée en vigueur en l'an 2000, a pour but d'offrir un système unifié d'acquisition et de mise à disposition de données satellitaires lorsqu'une catastrophe a eu lieu. La première utilisation de l'imagerie satellitaire pour la gestion des catastrophes au sein de la Protection civile a eu lieu en 2003, suite au séisme qui a frappé la wilaya de Boumerdès. **APS**

ALGÉRIE-FRANCE La coopération décentralisée évoquée par M. Sahli et le maire de Clichy

La coopération décentralisée entre la région des Hauts-de-Seine et les collectivités locales algériennes et les perspectives de son développement ont été évoquées dimanche à Alger par le secrétaire d'Etat, chargé de la communauté algérienne établie à l'étranger, Belkacem Sahli, et le conseiller général de cette région, également maire de Clichy, Gilles Catoire. Les entretiens ont aussi porté sur les conditions de séjour et d'établissement des membres de la communauté algérienne établie dans la région des Hauts-de-Seine, ainsi que des questions relatives à la mémoire, notamment, la commémoration des événements tragiques du 17 octobre 1961 et autres festivités se rapportant à l'histoire commune, précise un communiqué du ministère. M. Catoire effectue, à la tête d'une délégation de la municipalité de Clichy, une visite de travail en Algérie du 29 avril au 5 mai, au cours de laquelle il s'est rendu à Mascara, Oran, Tlemcen, Mostaganem, Alger et Tipasa, dans le cadre de l'examen des perspectives de développement de la coopération décentralisée entre la municipalité de Clichy et les collectivités locales algériennes visitées, rappelle le communiqué.

ALGÉRIE-EGYPTE La coopération en matière de lutte antiterroriste au menu d'une réunion de concertation

La coopération en matière de lutte antiterroriste et de questions sécuritaires y afférent entre l'Algérie et l'Egypte a été au cœur d'une réunion de concertation tenue dimanche et hier à Alger. Lors de cette réunion, les deux parties ont exprimé leur «satisfaction à l'égard de la poursuite de la concertation entre les deux pays à travers la création d'un groupe de contact bilatéral de concertation pour approfondir la coopération sécuritaire dans ses dimensions politique, diplomatique et judiciaire, a-t-on appris de source proche de la délégation algérienne.

La réunion a été présidée côté algérien, par M. Mohamed Kamel Rezag-Bara, coordinateur du groupe de travail ministériel chargé de l'activité extérieure en matière de lutte antiterroriste, et, du côté égyptien, par M. Abdellatif Moubarak, directeur des affaires juridiques internationales et des traités au ministère des Affaires étrangères.

COMMUNICATION

Miloud Chorfi appelle la presse nationale à défendre l'image de l'Algérie

Le président du Groupe parlementaire du Rassemblement national démocratique (RND) à l'Assemblée populaire nationale (APN) M. Miloud Chorfi a appelé dimanche à Alger la presse nationale à défendre l'image de l'Algérie «qui subit une campagne orchestrée à partir de l'étranger».

Intervenant au cours d'une conférence organisée par le groupe parlementaire du RND autour du thème des «réformes et la communication», M. Chorfi a souligné que la presse nationale doit défendre «avec sérieux et professionnalisme» l'image de l'Algérie «qui fait l'objet d'attaques de la part de certaines tribunes de la presse étrangère, notamment satellitaires, qui n'hésitent pas à diffuser des rumeurs et autres informations erronées». M. Chorfi a souligné que certaines télévisions satellitaires ouvraient actuellement à «impliquer l'Algérie dans des affaires qu'elle a traitées conformément à sa politique traditionnelle constante qui se résume dans la non-ingérence dans les affaires intérieures des autres pays, le respect de la volonté souveraine des peuples et la défense de la stabilité internationale, notamment en Afrique et dans le monde arabe». D'autre part, M. Chorfi a affirmé que la corporation médiatique est un «élément actif dans la vie nationale et un partenaire stratégique et important dans l'ancrage de la démocratie». Evitant les réformes dans le secteur de l'information, il a indiqué que la liberté qui caractérise le pluralisme des médias en Algérie est le résultat de «l'ancienne loi sur l'information modifiée dans le cadre des réformes initiées dans le pays en vue d'une adaptation à l'évolution qualitative de l'expérience médiatique plurIELLE dans le pays». M. Chorfi a estimé en outre, que la question de l'audiovisuel constitue «le maillon le plus important dans ce domaine et de tout temps fait l'objet de débat chaud vif et d'écrits acerbes par moments».

Il a souligné enfin, les différents acquis réalisés par la presse nationale privée et publique en matière de liberté d'expression et d'opinion après vingt ans de pluralisme.

«Tout comme les institutions de l'Etat ont pu regagner la confiance perdue avec les différentes catégories du peuple, la presse en Algérie a pu renouer avec son lectorat», a-t-il ajouté.

Le ministre de l'Habitat présente la stratégie de son secteur devant la commission de l'habitat de l'APN

Le ministre de l'Habitat et de l'urbanisme, M. Abdelladjid Teboune, a présenté dimanche devant la commission de l'habitat, de l'équipement et de l'hydraulique de l'Assemblée populaire nationale (APN), la stratégie du secteur qui s'articule sur le renforcement des capacités et la modernisation des procédés de construction, a indiqué un communiqué de l'APN. Dans son exposé, M. Teboune a souligné que l'Algérie avait besoin de construire 200 000 unités par an actuellement pour résoudre la crise du logement dans les deux prochaines années mais les moyens de réalisation, qui ne dépassent pas la capacité de 80 000 logements par an «ne permettent pas d'atteindre les objectifs arrêtés». Afin de pallier le déficit accusé au niveau de la réalisation, le ministre a affirmé que la stratégie de son secteur s'articulera sur l'intégration d'autres capacités pour conforter les moyens nationaux, y compris par le recours à des partenaires européens, soulignant que les prix adoptés dans ce cadre seront «raisonnables». Le ministre a évoqué également, la modernisation du logement à travers le transfert des nouvelles technologies adoptées en matière de construction.

MELLAH À DJELFA**«Les structures de jeunes Sont destinées également à la formation, à l'éducation et à la culture»**

Les structures des jeunes ne sont pas uniquement destinées aux loisirs, mais aussi à la formation, à l'éducation et à la culture, a déclaré dimanche à Djelfa, M. Belkacem Mellah, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la Jeunesse et des Sports, chargé de la Jeunesse.

Lors de sa visite d'inspection dans la wilaya, M. Mellah a insisté sur «la nécessité de laisser ces structures ouvertes jusqu'à des heures tardives de la soirée», car, a-t-il expliqué, ces structures «ne devraient pas être considérées comme des administrations ayant des horaires de travail fixes».

A Aïn Oussara (100 km au nord de Djelfa), M. Mellah a appelé à dédier des espaces, au niveau des infrastructures sportives, aux femmes, notamment celles au foyer, afin de leur permettre d'exercer des activités artisanales et artistiques.

M. Mellah a inspecté sur place un projet de réalisation d'une auberge de jeunes d'une capacité de 50 lits, auquel une enveloppe de 54 millions de DA a été allouée et dont les travaux sont en phase de finalisation.

Affichant sa satisfaction quant au mode architectural de cette infrastructure «ré-

pondant aux normes internationales en la matière», M. Mellah a affirmé que 133 structures similaires sont recensées en Algérie.

Le même responsable a, également, visité un complexe olympique dans la commune de Benhar, où il s'est enquis des activités sportives et de loisirs.

Dans la commune de Charef (50 km au nord de la wilaya), M. Mellah a inspecté un projet de camp des jeunes d'une capacité de 200 lits, pour lequel une enveloppe de 100 millions de DA a été allouée, et dont les travaux seront bientôt achevés. Au deuxième jour de sa visite dans la wilaya, demain lundi, M. Mellah devrait inaugurer une Maison de jeunes dans la commune de Messaad (sud) et inspecter plusieurs autres infrastructures au chef-lieu de la wilaya, avant d'achever sa visite par une réunion avec le mouvement associatif local.

**ALGÉRIE - SUÈDE****«Prochaine» mise en place du groupe d'amitié parlementaire Algérie-Suède**

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), M. Mohamed Larbi Ould Khelifa, a annoncé dimanche à Alger la mise en place «prochainement» du groupe d'amitié parlementaire «Algérie-Suède», indique un communiqué de cette institution.

Lors de l'audience accordée à la première vice-présidente du parlement suédois, Mme Susanne Erstén, M. Ould Khelifa a salué «les relations historiques» entre l'Algérie et la Suède marquées par la position de ce pays en tant que premier Etat européen à soutenir la cause algérienne aux Nations unies».

Il a rappelé à ce propos, le «soutien constant» de la Suède à l'Algérie «même dans les moments les plus durs», appelant au «développement de la coopération bilatérale notamment au plan parlementaire. Il a estimé en outre important de «hisser



cette coopération à un niveau traduisant la solidité de cette relation». De son côté, Mme Eberstein a appelé au renforcement des relations avec l'Algérie dans les domaines politique, économique et commercial, «partageant ainsi l'avis de M. Ould Khelifa sur le renforcement du dialogue parlementaire notamment en ce qui a trait aux questions liées à la démocratie, aux droits de l'Homme et à la promotion de la représentation de la femme au sein des assemblées élues». Evitant les questions internationales, M. Ould Khelifa a réitéré les «positions de l'Algérie basées sur le rejet de toute ingérence dans les affaires internes des pays».

Il a souligné enfin, la position du parlement suédois en faveur du droit du peuple sahraoui à l'autodétermination conformément aux décisions de la légalité internationale.

Le RND satisfait des résultats du processus de rétablissement de la qualité de militant

Le Rassemblement National Démocratique (RND) a salué les résultats des travaux de la commission nationale chargée de rétablissement de la qualité de militant. Dans un communiqué ayant sanctionné la réunion de l'instance nationale technique du parti présidée par le secrétaire général par intérim, Abdellah Bensalah, le RND s'est dit «satisfait» des résultats obtenus suite au lancement de la commission nationale chargée du rétablissement de la qualité de membre.

Il a été décidé dans ce cadre, l'organisation de rencontres encadrées par des membres de l'instance nationale technique et des cadres du parti pour s'enquérir des opérations d'adhésion et les efforts déployés pour attirer les militants et partisans conformément à la note explicative relative à la relance des structures du parti, ajoute la même source.

Par ailleurs, l'instance a souhaité un prompt rétablissement au président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika pour poursuivre ses missions saluant le contenu du message qu'il a adressé au peuple algérien à la veille de la célébration de la fête des travailleurs et de la finale de la coupe d'Algérie, un message, selon le RND, empreint de «confiance et d'assurance». Le RND a, en outre, félicité les journalistes à l'occasion de la Journée mondiale de

secrétaire général du parti marocain El Istiqlal, Hamid Chabat, ayant pris récemment l'engagement d'évoquer au sein du gouvernement marocain, dont il fait partie, la question de ce qu'il qualifie de «territoire marocain usurpé» (Béchar et Tindouf).

Devant ces «vaines tentatives ciblant des questions sacrées pour le peuple algérien», le RND fustige une entreprise visant à «brouiller les pistes pour détourner l'opinion publique marocaine des violations des droits de l'Homme dans les territoires sahraouis occupés (...) et des conditions difficiles que vit le peuple marocain sur le plan interne».

Par ailleurs, l'instance a souhaité un prompt rétablissement au président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika pour poursuivre ses missions saluant le contenu du message qu'il a adressé au peuple algérien à la veille de la célébration de la fête des travailleurs et de la finale de la coupe d'Algérie, un message, selon le RND, empreint de «confiance et d'assurance». Le RND a, en outre, félicité les journalistes à l'occasion de la Journée mondiale de

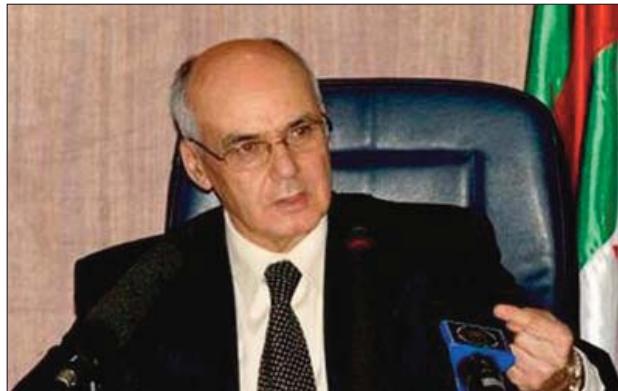


la liberté de la presse mettant en exergue les acquis de la corporation grâce aux sacrifices d'hommes et de femmes.

ALIMENTATION EN ÉNERGIE ÉLECTRIQUE À BATNA

M. Yousfi insiste sur l'achèvement avant l'été des travaux d'urgence

Le ministre de l'Energie et des mines, M. Youcef Yousfi, a insisté, dimanche à Batna, sur «l'achèvement impératif, avant l'été prochain, des travaux d'urgence engagés dans cette wilaya pour renforcer le réseau d'alimentation électrique».



Le ministre a exhorté, dans ce cadre, les responsables du secteur à «prendre toutes les mesures nécessaires» pour livrer les projets programmés et éviter les coupures enregistrées l'été dernier dans la wilaya de Batna, et dans plusieurs autres régions du pays.

M. Yousfi qui entamé en fin d'après-midi une visite de travail qui doit également le conduire dans les prochaines 48 h à Khencela et à Oum El Bouaghi, a inspecté le chantier de réalisation d'un centre de transfert de 60/10 kilovolts, à la cité Parc-à-fourrages, desservi par deux lignes souterraines de 38 km dont les travaux exécutés pour un montant de 1,79 milliard de DA sont terminés à 99 %.

Sur site, il a reçu des explications sur le projet de réalisation de 100 transformateurs électriques (45 au chef-lieu de wilaya) dont le taux d'avancement des travaux atteint actuellement les 87 %. Selon ces explications, ces projets seront réceptionnés le 30 mai prochain pour faire face à l'augmen-

tation de la demande en électricité durant l'été, à Batna, ainsi que dans les agglomérations voisines.

Selon ces mêmes données, le montant mobilisé pour le renforcement de l'alimentation électrique entre 2012 et 2017 est de l'ordre de 27 milliards de DA. Ce renforcement devra permettre de fournir une puissance supplémentaire de 1 440 mégawatts contre 1 300 mégawatts actuellement. Il est également attendu dans ce contexte l'entrée en service de la première tranche du projet d'extension de la centrale d'Aïn Djasser (263,9 mégawatts) en octobre 2013 pour un investissement de 5,068 milliards de DA.

Concernant les «entraves» rencontrées à Ain Touda et à N'gaous, le ministre a demandé de trouver rapidement «un terrain ou deux pour les projets d'énergie solaire réservés à la wilaya» qui, a-t-il insisté, «doivent être prêts en 2014 et non pas en 2015». M. Yousfi devait présider, au terme de sa visite, une séance de travail au siège de la wilaya.

L'Algérie envisage de réaliser une importante usine de production d'électricité

Le ministre de l'Energie et des mines, M. Youcef Yousfi, a fait état dimanche soir à Batna, de démarches actives en vue de la réalisation, en Algérie, d'une importante usine de production d'énergie électrique, unique en Afrique et dans le monde arabe. Le ministre qui s'exprimait au cours d'une séance de travail qui a rassemblé les cadres de son secteur, a indiqué que cette centrale destinée à produire 8.400 mégawatts, sera construite par General Electric, une entreprise américaine avec laquelle des «négociations sont menées en vue d'aboutir à un contrat». M. Yousfi a également indiqué que des perturbations dans l'alimentation pourraient être enregistrées durant l'année 2014.

au regard de la hausse de la consommation, si les projets en cours de réalisation de nouveaux équipements n'étaient pas achevés. En revanche, a-t-il ajouté, de nombreux projets entrent en fonction en 2015 et 2016.

Le ministre, évaluant les besoins en énergie électrique à «2.000 et 2.500 mégawatts/an», a rappelé les importants investissements consentis par les pouvoirs publics, matérialisés par la mise en chantier à travers le pays de 7 000 transformateurs électriques.

Pour l'année en cours, M. Yousfi a annoncé la production de 2 500 mégawatts, ce qui permettra, selon lui, d'améliorer notamment la situation liée à la consommation. L'énergie solaire fournira 400 mégawatts, la wilaya

de Batna étant concernée par la réalisation de 3 stations de 20 mégawatts chacune. «L'on ne peut admettre, aujourd'hui, qu'une wilaya soit couverte à moins de 95% en matière d'électricité», a souligné le ministre.

Par ailleurs, s'agissant des mines, le ministre a révélé qu'un projet de loi sera présenté au gouvernement dans la perspective de relancer la recherche et la prospection, notamment pour le plomb et le zinc.

Le wali de Batna a présenté, au cours de cette séance de travail, un exposé sur la situation du secteur de l'énergie dans la wilaya, avant que le ministre n'apporte des réponses à certaines préoccupations exprimées par les élus locaux en matière d'énergie.

ABSORPTION DES SURLIQUIDITÉS : La BA augmente le taux des réserves obligatoires des banques

La Banque d'Algérie (BA) a décidé d'augmenter, à compter du 15 mai en cours, le taux des réserves obligatoires des banques de la place, a-t-on appris dimanche auprès cette institution.

Une nouvelle instruction du gouverneur de la BA, M. Mohamed Laksaci, datant du 23 avril dernier, modifiant et complétant l'instruction du 13 mai 2004 relative au régime des réserves obligatoires, porte le taux de ces réserves à 12% de l'assiette globale des réserves bancaires, précise-t-on. Ce taux a été déjà relevé à 11% en 2012 contre 6,5% depuis 2004. L'instruction, qui abroge et remplace l'instruction du 29 avril 2012, prend effet à compter du 15 mai en cours.

L'augmentation du ratio des réserves obligatoires vise essentiellement l'absorp-

tion des surliquidités bancaires, a expliqué à l'APS l'expert bancaire Abderrahmane Benkhalfa.

Début de l'année, la banque centrale avait rendu publique une instruction relative aux «reprises de liquidité», une procédure qui invite les banques à placer, auprès de la BA, des liquidités sous forme de dépôts rémunérés avec une durée maximale de reprise à six mois, au lieu de trois mois auparavant et un taux d'intérêt plus incitatif.

«Les réserves obligatoires tout comme les reprises de liquidité font partie des instruments de la politique monétaire visant l'absorption des excès de liquidité et, par conséquent, la maîtrise de l'inflation», a dit l'expert. En raison d'une hausse brutale et subite de l'indice des prix à la

consommation en janvier 2012, l'inflation en Algérie a connu un pic historique de 8,9% l'année précédente contre 4,5% seulement en 2011. Et au moment où les banques centrales européennes gèrent l'insuffisance de liquidité de ses banques, la Banque d'Algérie est en train de gérer l'excès de liquidité. «C'est bien et ce n'est pas bien», ironise M. Benkhalfa.

«C'est bien dans le sens où les banques disposent d'importantes potentialités de financement, grâce à une épargne publique et privée en hausse. Ce n'est pas bien parce que ça veut dire que la capacité de la sphère réelle à absorber cet argent reste faible», a commenté ce consultant indépendant. Cela «appelle à réfléchir sur les moyens de faire augmenter la capacité des entreprises à absorber l'offre disponi-

ble par une forte demande», a-t-il ajouté.

Mais selon M. Laksaci, les crédits bancaires accordés à l'économie ont connu un «réel dynamisme» en 2012 ce qui témoigne que «l'épargne profite de plus en plus à l'investissement».

Les crédits à l'économie ont augmenté de 15,3% en 2012 contre 14% en 2011, une croissance qui atteindrait même 17% en intégrant les rachats effectués par le Trésor, selon le dernier rapport de la BA. Les crédits aux entreprises privées ont ainsi grimpé à 1 949,2 mds de DA à fin 2012 contre 1 683 mds de DA à fin 2011.

La part des crédits à moyen et long termes, destinés donc à l'investissement, a augmenté à 68,6% en 2012 contre 63,4% en 2011.

APS

INDE: La Cour suprême donne son feu vert à une centrale nucléaire

La Cour suprême indienne a donné lundi son feu vert à la mise en service controversée d'une centrale nucléaire construite avec l'aide de la Russie dans le sud du pays. «La centrale a été faite pour le bien-être de la population», assure la plus haute juridiction dans sa décision sur la centrale de Kudankulam, située dans l'Etat du Tamil Nadu, et qui prévoit le lancement de deux réacteurs de 1 000 mégawatts (MW). «Les autorisations nécessaires ont été prises par le gouvernement et le développement de la centrale est importante pour l'Inde», a ajouté la Cour suprême, faisant fi de manifestations d'opposants. Les autorités du Tamil Nadu avaient donné leur accord en mars 2012 à la construction de ces deux réacteurs, relançant ce projet retardé depuis des mois. Après des manifestations de villageois et de militants antinucléaires, le projet avait été suspendu en septembre 2011.

L'énergie nucléaire est devenue pour l'Inde une priorité pour asseoir sa croissance. L'économie dépend essentiellement du charbon mais le gouvernement voudrait faire passer la part du nucléaire dans la production énergétique de 3% actuellement à 25% d'ici 2050.

UE Barnier appelle à la concrétisation rapide de l'union bancaire

Le commissaire européen chargé du Marché intérieur et des services financiers, Michel Barnier, a souligné la nécessité d'installer un système qui «fonctionne» en vue d'une concrétisation rapide de l'union bancaire espérée. «Il n'existe pas d'arguments remettant en cause une consolidation de la base juridique de la supervision bancaire, par un changement des traités. Mais tout d'abord, nous devons installer un système qui fonctionne - qui fonctionne déjà aujourd'hui», a dit M. Barnier, dans un entretien à paraître dimanche.

Des propos du ministre allemand des Finances, Wolfgang Schäuble, à la mi-avril à Dublin sur la nécessité de changer les traités européens pour mettre sur pied l'union bancaire avaient été interprétés comme une tentative de freinage de la part de Berlin, qui a depuis assuré de son engagement pour ce projet. «Un changement des traités n'est pas une condition pour une supervision bancaire», a encore dit M. Barnier, selon un communiqué avant partiture de l'hebdomadaire allemand *Welt am Sonntag*. Les géants européens se sont mis d'accord en décembre sur les grandes lignes d'une supervision unique des banques au sein de la zone euro, sous la direction de la BCE, qui doit être opérationnelle en mars 2014. Il s'agit d'une première étape vers une union bancaire, qui devra mettre en place un mécanisme de démantèlement des banques en faillite et assurer une garantie des dépôts à laquelle s'oppose pour l'instant Berlin. Pour l'heure, seuls les modalités et le calendrier du superviseur bancaire ont été fixés.

PRODUCTION INDUSTRIELLE DE L'ALGÉRIE :

La production industrielle du secteur public algérien a augmenté de 1,6% en 2012, confirmant sa reprise entamée en 2011 avec 0,4%, a-t-on appris dimanche auprès de l'Office national des statistiques (ONS).



Hausse de 1,6% en 2012

Hors hydrocarbures, la croissance reste plus « importante » avec 5,4%, contre 2,4% en 2011, malgré un léger recul (0,1%) de la production des industries manufacturières due notamment à une baisse de production dans plusieurs secteurs, précise l'Office. Cette performance de la production industrielle du secteur public, qui confirme sa reprise en 2012, s'explique par une « amélioration » de 12% du secteur de l'énergie, contre 8,2% en 2011, et de 8% des industries des cuirs et chaussures, contre une baisse de 9,4% une année auparavant, grâce à un meilleur encadrement et une aide publique. Le secteur des industries sidérurgiques, métalliques, mécaniques et électriques (ISMME) a aussi participé à cette amélioration avec un bond de 7,5% en 2012, contre une baisse de 3,4% en 2011. Cette évolution positive est due aux performances enregistrées par certaines branches du secteur (ISMME), notamment la « sidérurgie-transformation-fonte-acier » avec 7,8%, la fabrication des biens d'équipements métalliques (26,4%) et la fabrication des biens de consommation métalliques (16,3%). Le secteur de la chimie,

caoutchouc et plastique a également participé à ce regain de la production industrielle du secteur public avec une croissance de 1,5% en 2012 contre une chute de 5,5% en 2011. Cette situation s'explique essentiellement par une amélioration de 5,2% de la filière de fabrication des produits chimiques et 1,3% de celle de la fabrication des produits pharmaceutiques avec une hausse de 3,7% au 4^{er} trimestre 2012, détaille l'office dans sa dernière publication sur l'indice de la production industrielle.

Hydrocarbures et agroalimentaire en recul

En revanche, les autres secteurs ont tous connu une baisse, il s'agit essentiellement des secteurs des hydrocarbures, mines et carrières, agroalimentaire, etc. La production dans le secteur des hydrocarbures a poursuivi sa tendance baissière en 2012 avec -5,6%, contre -3,6% en 2011. Ce résultat est perceptible au niveau de toutes les branches du secteur. Ainsi, la production dans les différentes branches du secteur a reculé : le pétrole brut et gaz naturel ont baissé de (6%), la liquéfaction du gaz naturel (8,6%) et enfin le raffinage

du pétrole brut (7,8%). La production dans le secteur des « mines et carrières » continue également sa baisse avec 5,6% en 2012, de moindre ampleur que celle enregistrée en 2011 (-9,5%). Cette tendance est due à des baisses de production dans les filières de l'« extraction de sel » (29,7%), « l'extraction de pierre, argile et sable » (-4%), et enfin « l'extraction de minerai de phosphate » (-2,8%). Les industries agroalimentaires ont affiché une baisse de 2,8% en 2012 après une « hausse remarquable » de 21% en 2011. C'est le résultat du recul de 7,4% de la filière du travail de grains, et à celle des industries des tabacs et allumettes (7,5%). Le reste des activités du secteur connaît des baisses plus au moins importante, notamment l'industrie du lait (7,9%) et la fabrication de produits alimentaires pour animaux (4,1%). L'office relève, par ailleurs, des baisses « importantes » dans la production industrielle d'autres secteurs en 2012. Il s'agit des textiles (-12,7%), bois, liège et papier (-11,4%), et matériaux de construction (-2,5%). Contrairement à 2011 et 2012, la production industrielle du secteur public a connu une baisse de 2,5% en 2010. L'in-

dustrie nationale, qui recèle des potentialités sous utilisées, souffre de problèmes liés à la gestion de l'innovation, à la compétitivité sur les marchés et à l'ouverture de l'économie, selon des experts. Afin de remédier à cette situation, le ministère de l'Industrie, de la PME et de la promotion de l'investissement, avait organisé une série de rencontres régionales afin de préparer une conférence nationale sur la production industrielle. Cette rencontre regroupera toutes les parties prenantes afin de participer à l'élaboration d'« une feuille de route » pour relancer durablement la production nationale et, par ricochet, améliorer le niveau des exportations hors hydrocarbures. Il s'agit de « prendre en charge concrètement les préoccupations des industriels et de jeter les bases d'une réactivation rapide et substantielle de la production nationale », selon le ministère. La production industrielle représente actuellement 0,8% de la production nationale et elle ne participe qu'à hauteur de 5% au produit intérieur brut (PIB) du pays, selon le ministère qui veut relever ce taux à 10% et plus.

Le président du patronat du bâtiment : «Le ciment algérien aux entreprises locales en période de pénurie»



Abdelmadjid Denouni

Le président de la Confédération générale du patronat du bâtiment et des travaux publics (CGP-Btph), M. Abdelmadjid Denouni, préconise de réserver le ciment produit localement dans les périodes de pénurie aux seules entreprises algériennes chargées de réaliser les projets publics pour les livrer dans les délais.

«Dans cette période de pénurie, le ciment algérien doit être destiné principalement aux entreprises locales qui réalisent les projets publics du programme quinquennal et non pas aux entreprises étrangères», a déclaré M. Denouni lors d'une conférence de presse en marge du salon Batimatec 2013. Selon lui, ce sont les grandes entreprises étrangères de réalisation qui doivent consommer le ciment importé dans la période de tension sur ce matériau, «car la majorité des entrepreneurs locaux ne peuvent

pas supporter ces charges additionnelles», a-t-il dit. Les entreprises étrangères dont le besoin avoisine deux millions de tonnes par an recourent au ciment produit localement, alors qu'elles ont les capacités financières qui leur permettent d'en importer, a-t-il soutenu. «Ces entreprises soumissionnent avec les prix du ciment sur le marché international mais elles recourent après l'attribution du marché à l'utilisation du ciment algérien au détriment des entreprises locales», a-t-il déclaré.

À cet égard, M. Denouni propose de défiscaliser le ciment importé pour remédier à ces disparités et faire face au déficit de près de trois millions de tonnes annuellement, soulignant qu'« il faut utiliser des mécanismes économiques pour résoudre ce genre de problèmes ». Il a, par ailleurs, considéré que les projets de créa-

tion de nouvelles cimenteries ne sont pas la solution «idéale» à ce problème car la demande sur le ciment peut s'atténuer les prochaines années.

«Ces projets qui visent à augmenter la capacité de production nationale à 21 millions de tonnes/an vont être livrés à l'horizon 2016, après la fin du programme quinquennal actuel. Je ne crois pas que la demande sur le ciment restera la même», a-t-il expliqué. «Pour investir dans ce genre de projets, il faut garantir une demande durable», a souligné M. Denouni, ajoutant qu'il fallait plutôt opter pour la réhabilitation et l'extension des cimenteries existantes ainsi que la révision de leur processus de production. Il recommande, à cet égard, à limiter la période de maintenance des usines de production à la période hivernale uniquement au lieu de démarrer

cette opération dans la période de forte demande. Par ailleurs, le président de la CGP-Btph réclame la révision des modalités d'attribution des marchés publics, estimant que les conditions «draconiennes» exigées par les cahiers de charge limitent l'accès à ces marchés à un nombre «très réduit» d'entreprises, ce qui empêche les autres entreprises notamment les PME à se développer. Il a également appelé à profiter du dynamisme du marché du BTPH pour développer le tissu de sous-traitance industrielle et particulièrement dans le domaine de la production des équipements de Btph.

La CGP-Btph réclame aussi la prise en charge du problème du manque de main d'œuvre qualifiée dans ce domaine notamment par la formation professionnelle spécialisée.

APS

SOUK AHRAS

Lancement avant fin 2013 d'une opération de réhabilitation de 2 sites archéologiques

Une opération de réhabilitation ciblant les sites archéologiques de Khemissa et de Madaure (Souk Ahras) sera engagée avant la fin de l'année 2013, a-t-on appris, dimanche, auprès de la direction de la culture.

Les actions retenues donneront lieu, à Khemissa, à la réhabilitation de la scène du théâtre antique de 3 000 places et du nymphée, tandis qu'à Madaure, la canalisation d'eau remontant à l'époque romaine sera remise en état, a précisé le chef du bureau planification de cette direction, Fethi Ababsa. Le directeur de l'antenne locale de l'Office national de gestion et d'exploitation



des biens culturels, M. Nasreddine Assoul, a fait état, de son côté, du lancement prochain de l'aménagement d'espaces de loisirs et de jeux pour enfants, ainsi que de l'installation de tentes servant d'échoppes de vente de produits artisanaux sur les sites de Khemissa et Madaure.

Une bibliothèque contenant 300 titres sur l'histoire de la région de Souk Ahras et une salle internet seront ouvertes sur le site de Madaure pour accueillir les touristes et les étudiants en archéologie qui visitent

Il s'agit surtout de fermes rurales avec pressoirs d'olives et tours de surveillance de l'époque byzantine.

SANTÉ - CANCER DU SEIN

Nécessité d'un réseau pluridisciplinaire pour la prise en charge des malades

La création d'un réseau scientifique pluridisciplinaire de prise en charge des malades atteints du cancer du sein est une nécessité, ont indiqué dimanche à Mostaganem les participants aux premières journées internationales sur «La santé du sein chez la femme».

Ce réseau, ont-ils souligné, doit inclure des médecins généralistes, des chirurgiens, des radiologues, des cancérologues, des épidémiologistes, des psychologues et des sages-femmes, a-t-on souligné lors des travaux de cette rencontre.

Omar Boualga, spécialiste en chirurgie générale d'Oran, a appelé à la créa-

tion de centres anti-cancer à travers toutes les wilayas et la mise à leur disposition d'équipements médicaux requis, pour assurer une meilleure prise en charge des malades. Il a insisté également sur l'élaboration de statistiques précises sur ces malades au niveau national. Au sujet de la prévalence de cette maladie en Algérie, la doyenne de la faculté de médecine de l'université de Mostaganem, Khadidja Tourki, a souligné qu'environ 7 500 nouveaux cas sont relevés chaque année et que 3 500 personnes par an meurent de cette pathologie, en référence aux statistiques de l'année 2009 établies par le ministère de la Santé,

de la population et de la réforme hospitalière.

Elle a insisté, au passage, sur la nécessité de sensibiliser la femme et la société civile sur cette maladie et d'accompagner la malade par un psychologue. En marge de cette rencontre, un atelier a été organisé sur le thème «Les médecins généralistes dans la lutte contre le cancer du sein chez la femme», en collaboration avec l'association algérienne de médecine générale.

Les travaux de la deuxième journée de cette rencontre ont été marqués par une série de communications traitant, entre autres, du «diagnostic du cancer du sein», «le cancer du

sein décelé en période de grossesse» et «recommandations thérapeutiques». Cette rencontre, d'une durée de trois jours, est organisée par la faculté de médecine de l'université de Mostaganem en collaboration avec l'établissement hospitalo-universitaire (EHU) d'Oran et l'association «transméditerranée femme et cancer du sein», avec la participation de près de 200 médecins et professeurs d'Algérie, de France, de Tunisie, du Maroc et de Syrie.

L'hôpital universitaire d'Oran abritera lundi une table ronde sur le cancer du sein en présence de représentantes d'associations féminines.

OUVERTURE DE L'AUDIOVISUEL

... Pour parer aux risques de dérapage

Des experts de l'information et de la communication et des universitaires dans le domaine ont insisté, lors d'une rencontre dimanche à Oran, sur l'impérative vigilance à la suite de l'ouverture du champ audiovisuel afin de maîtriser le flot d'informations et «parer les risques de dérapage».

Dans une communication intitulée «Secteur de l'audiovisuel en Algérie: réalités et perspectives», M. Abdelaziz Bentarmoul, enseignant de sciences politiques à l'université d'Oran, a insisté sur la nécessité d'adopter un mécanisme «pour maîtriser l'ouverture du champ audiovisuel et assurer une cohésion à cette opération en adéquation avec les composantes nationales culturelles et sociales». L'intervenant a appelé, lors de cette

rencontre sur l'ouverture du champ de l'audiovisuel en Algérie, «à tirer les leçons des expériences dans le monde ayant abouti à des dérapages». Le journaliste et enseignant universitaire Djillali Abbassa, a mis en garde contre «l'hégémonie du pouvoir financier sur les contenus en utilisant l'audiovisuel comme moyen de manipulation de l'opinion publique et de pression dans la prise de décisions».

Il a insisté également sur la nécessité d'organiser la dynamique d'ouverture du champ audiovisuel, par la promotion de la formation et la maîtrise du marché national de la publicité.

Des journalistes ont, pour leur part, mis l'accent sur la nécessité d'élargir la consultation sur la loi de l'audiovisuel en associant également

les citoyens en tant que récepteurs et consommateurs dans la constitution d'un modèle spécifique qui s'adapte aux aspirations de la société. Organisée par le département des sciences de l'information et de la communication à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale de la liberté de la presse, cette rencontre a été ponctuée par des recommandations mettant l'accent sur le respect des composantes de l'identité nationale et la production nationale selon un cahier de charges spécifique.

Il a été recommandé en outre de se baser sur des sondages dans l'élaboration de grilles de programmes et de réfléchir sur les voies et moyens permettant de promouvoir l'audiovisuel au rang de secteur stratégique.

BORDJ BOU ARRÉRIDJ Il incite ses élèves à voler des bijoux pour les aider à passer en classe supérieure

• Mandat de dépôt pour un maître d'école à Hasnawa

Mouad B.

Un enseignant, répondant aux initiales de F.A., 40 ans, dans l'école primaire Maâref Brahim dans la commune de Hasnawa, 10 kilomètres du chef-lieu de la wilaya de Bordj Bou Arréridj a été placé, la semaine passée, sous mandat de dépôt pour incitation de deux de ses élèves au vol. Son complice, B.K., 41 ans un bijoutier à Bordj Bou Arréridj a bénéficié d'une citation directe pour recèle d'objets volés. Les faits remontent au 28 avril dernier, quand une des élèves, Y.K., âgée de 9 ans, a raconté à sa mère que le maître d'école lui a demandé pour l'aider à passer en classe supérieure (4^e année primaire) de lui ramener des bijoux en or. Prise de panique, celle-ci a avisé aussitôt son époux qui, à son tour, alla directement au commissariat pour y déposer plainte. Pour prouver les dires de la fillette, la police a tendu un piège à l'enseignant avec la complicité de la victime. Cette dernière donne, comme prévu, à son maître, une bague plaquée en or. Dès sa sortie de l'école, les policiers l'arrêtent et fouillent ses poches où ils trouvent la bague. Dès le début de l'interrogatoire, le mis en cause principal dans cette affaire a nié en bloc les accusations retenues contre lui, non sans se rétracter plus tard en reconnaissant les faits. L'enquête révèle qu'une autre écolière, Ch.R., avait déjà volé une chaîne or à sa mère qu'elle a donnée au maître. Ce dernier l'a vendue au bijoutier B.K., contre une somme de 32 000,00 DA.

Distribution prochaine de 140 logements à Ain Tassera

Un quota de 140 logements dont 90 ruraux sera prochainement distribué dans la commune de Ain Tassera, 30 kilomètres du chef-lieu de la wilaya de Bordj Bou Arréridj, selon une source locale.

Ces logements dont la réalisation est au stade de l'exécution des travaux d'aménagement extérieur et raccordement aux différents réseaux, font partie du programme quinquennal 2010-2014, a précisé le même source, en rappelant que la commune a bénéficié de 680 logements dont 380 ruraux et 300 sociaux.

BEJAIA Workshop international sur «l'évaluation de performance et qualité de service»

Un workshop international, consacré à l'évaluation de la performance et de la qualité de service des systèmes informatiques et des réseaux de communication a été ouvert, dimanche à l'université de Bejaia, avec pour objectif de faire le point sur les avancées réalisées dans le monde et en Algérie, a indiqué le directeur du laboratoire de modélisation stochastique.

La rencontre, première du genre en Algérie, entend faire le point sur les avancées réalisées autant dans le monde qu'en Algérie, «où la recherche dans le domaine connaît un niveau appréciable», a indiqué M. Aïssani Djamil, dont la structure a développé un système mondial original qui sera soumis à débat à l'occasion. Outre des experts Algériens, issus de divers horizons, des sommités internationales dans le domaine venus notamment de France, de Grande Bretagne, des Pays-Bas, d'Espagne, de Hongrie, de Suisse, de Tunisie et des États-Unis d'Amérique y prennent part.

«Les études de performance sont nécessaires pour fournir des réponses aux questions de coûts, d'efficacité, de qualité de service et de sécurité», a noté M. Aïssani, qui, pour l'occasion, a prévu des tables rondes autour des applications industrielles avec les professionnels du secteur économique.

Ces derniers sont associés à débattre de leurs besoins en matière de recherche opérationnelle, en tant que domaine, où se régentent le fonctionnement des systèmes et protocoles et mécanismes y afférents. «L'objectif est d'arriver à développer des réseaux optimums qui répondent aux exigences de performance et de qualité de service», a-t-il souligné.

APS

SKIKDA
« Les doigts d'or à l'honneur»:
3^e édition du concours de pâtisserie traditionnelle et moderne



Vingt concurrents, hommes et femmes, participent dimanche à la 3^e édition du concours de pâtisserie organisé annuellement à Skikda par l'association locale «les doigts d'or».

A défaut de pouvoir les goûter, les visiteurs, venus nombreux dès l'ouverture de la manifestation, dévorent des yeux les différentes variétés de gâteaux, traditionnels et modernes, exposés dans le cadre de ce concours au centre culturel Aïssat-Idir de Skikda.

Ce salon, ponctué d'un prix de la meilleure pâtisserie, est «sciemment organisé à cette période de l'année, marquée par les fêtes de mariage, afin de permettre aux familles de la région de connaître les différentes variétés de gâteaux et de se rapprocher des professionnels en prévision de leurs achats», a expliqué à l'APS, la présidente de l'association organisatrice, Fatima Melizi.

«C'est également une façon d'encourager les pâtissiers, ainsi que les femmes s'adonnant chez elles à ce métier, afin qu'ils améliorent leurs produits et fassent preuve d'imagination dans la qualité, la présentation et la décoration de leurs gâteaux», a-t-elle ajouté.

Le salon qui se poursuivra jusqu'à mardi prochain donnera lieu à la désignation, par un jury constitué d'enseignants en pâtisserie du centre de formation professionnelle de Skikda, de trois prix, en l'occurrence «le meilleur goûter», «la meilleure décoration» et «la meilleure table». Au vu de l'attrait exercé sur les visiteurs par sa table abondamment garnie de gâteaux traditionnels et modernes, Mme Nasima Harmi sera sans doute une concurrente redoutable compte tenu du raffinement des produits qu'elle expose.

Cette pâtissière des 40 ans, qui souligne à l'APS que la préparation de gâteaux «a toujours constitué une passion» pour elle depuis son plus jeune âge, avoue qu'elle n'en a fait son métier que depuis seulement deux années, après avoir parfait sa formation à Constantine. Un métier qui semble aujourd'hui lui coller à la peau.

ORAN

L'image et l'événement dans les médias, thème d'un colloque international

L'université d'Oran abritera, aujourd'hui prochain, un colloque international sur le thème «L'image et l'événement dans les médias», a-t-on appris dimanche auprès des organisateurs.

Cette rencontre de deux jours verra la présence de chercheurs des universités algériennes ainsi que des Emirats arabes unis, du Bahreïn et du Maroc, selon le professeur Abdallah Tani Kaddour, chef du

PROTECTION CIVILE

Recrutement sur concours de 140 agents saisonniers à Aïn Témouchent

Cent quarante (140) agents saisonniers seront recrutés sur concours par la protection civile de la wilaya d'Aïn Témouchent en prévision de la saison estivale 2013, a annoncé samedi le directeur local de cet organisme.

Les procédures du concours sont finalisées avec l'étude des dossiers des personnes intéressées qui seront convoquées dans les tous prochains jours pour subir les épreuves inscrites à ce concours. Ces agents suivront, dès leur recrutement, un stage de formation, a indiqué M. Kamel Benguitène.

Les personnels saisonniers s'ajouteront aux 80 agents professionnels de la protection civile et douze plongeurs mobilisés pour cette circonstance par le secteur et qui seront dispatchés à travers les 20 centres implantés au niveau des 20 plages autorisées à la baignade de la wilaya d'Aïn Témouchent, a-t-on ajouté.

Avec ce dispositif humain, qui sera renforcé par des équipements adéquats, la direction de la protection civile compte faire face à tous les risques liés à la saison estivale, a-t-il souligné rappelant qu'en 2012, sept millions d'estivants ont visité la côte témouchentaise et les éléments de la protection civile ont sauvé d'une mort



certaine 6 313 personnes déplorant trois décès par noyade. Dans ce même ordre d'idées, la direction de la protection civile accorde un intérêt particulier à la formation des volontaires aux premiers secours et à la prévention contre les dangers liés au gaz domestique. Elle a formé 195 personnes (hommes et femmes) en 2010 et 236 en 2012. En 2011, 431 secouristes ont été formés.

Sur le plan infrastructurel, une nouvelle unité secondaire à El Amria a été inaugurée en février, qui sera d'un grand apport pour la prochaine saison estivale devant sa proximité à la côte.

Une nouvelle unité secondaire est en cours de réalisation à Oulhaqa avec

un taux d'avancement de 80%. Une autre sera lancée prochainement en réalisation à Aïn Kihal, aux côtés de quatre unités secondaires et six postes avancés qui seront érigés à travers la wilaya, pour l'amélioration des conditions d'intervention des éléments de la protection civile dans différentes localités de la wilaya.

Sur le plan social, la direction générale de la protection civile a programmé la construction d'un centre familial de loisirs et de vacances sur une superficie de 1 200 m² au niveau de la plage «Madrid».

Des centres similaires seront réalisés à l'est et au centre du pays pour accueillir les familles des travailleurs de la protection civile, a-t-on indiqué.

DJELFA
Ouverture d'un atelier national sur la préservation de la faune sauvage

Un atelier national sur l'état des lieux et l'identification des parties prenantes dans la préservation de la faune sauvage et des aires protégées a été ouvert, dimanche à Djelfa, avec la participation de nombreux organismes actifs et de chercheurs dans les domaines de la gestion et protection des espèces sauvages.

L'atelier, inscrit au titre du projet de partenariat entre l'Algérie et l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), sous le signe «renforcement des capacités régionales pour la protection et la gestion durable de la faune sauvage et des aires protégées», se penchera sur «les priorités en matière de protection des espèces sauvages par la création d'aires protégées», ont indiqué les organisateurs.

La primaute en la matière est accordée à la «gestion de la ressource

naturelle nationale à l'intérieur des aires protégées où les espèces sauvages ne courent pas de grands risques», a-t-on ajouté de même source, relevant néanmoins que ces «espaces protégés manquent de conditions nécessaires pour la pérennité de ces espèces».

Durant les trois jours que durera l'atelier, les spécialistes auront à débattre également de thèmes liés à «l'amélioration des connaissances sur la faune sauvage, tant sur le plan de leur répartition géographique que leur classification, considérant que les informations disponibles à ce sujet, sont dispersées à travers différentes institutions et organismes et nécessitent un travail collectif pour les finionner», a-t-on précisé.

L'objectif principal de l'atelier est d'arriver à un «diagnostic général sur l'état des lieux des espèces animales sauvages et des

aires protégées en Algérie par, notamment, le recensement des connaissances et des structures en la matière, ainsi que des parties prenantes», a-t-on ajouté.

Les participants s'atteleront, en outre, à identifier tant les insuffisances que les perspectives d'amélioration de la gestion pérenne des aires protégées et de la faune sauvage.

«Cet atelier revêt une importance vitale en ce qu'il permet de mettre en lumière la vie sauvage, tout en offrant un aperçu sur la biodiversité, à un moment où la faune sauvage en Algérie est menacée par divers facteurs, dont la désertification et les changements climatiques», a indiqué à l'APS le directeur général des Forêts M. Mohamed Seghir Noual, en marge de cette manifestation à laquelle prennent part des représentants du ministère de l'Agriculture et du développement rural, de la

Direction générale des Forêts et des Parcs naturels nationaux.

M. Noual a fait part, à cet égard, de la mise en place programmée d'un plan qui «déterminera les moyens plus grande protection de la faune sauvage et sa reproduction».

L'Algérie compte huit réserves naturelles, dont le nombre est considéré «insuffisant», sachant que le secteur a été enrichi, en 2011, par une nouvelle loi relative aux réserves naturelles, dont la mise en application permet la création de nouvelles réserves, dont la mission consistera en l'identification de la protection à apporter à chaque espèce animale sauvage.

Cette loi a permis également la mise en place d'une commission chargée d'étudier les propositions de tous les partenaires actifs en la matière.

laboratoire Communication de masse et sémiologie des systèmes visuels «Image».

La thématique du colloque se résume en «le mouvement de l'image qui repose sur une analyse usant de mécanismes de la linguistique et ses corollaires (marque et icône), et une autre basée sur des études sociologiques». L'image véhiculée par des chaînes satellitaires «a la capacité d'influencer le récepteur, son opinion et ses

positions à l'égard des questions concernant le monde où il vit», a-t-on souligné.

Des communications, prévues à cette occasion, abordent plusieurs axes, entre autres, les notions de l'image et les nouveaux styles d'information, le pouvoir de l'image et ses genres, la rhétorique de l'image et les méthodes de critique contemporaines, la formation de l'opinion publique, l'image et l'implication du récepteur

dans l'événementiel et flots d'images des médias dans les réseaux sociaux.

Organisée par la faculté des Sciences et de civilisation humaine et islamique et le laboratoire de Communication de masse et sémiologie des systèmes visuels, cette rencontre donnera lieu également à une table ronde autour de «l'image des médias et le printemps arabe».

APS

LES MASSACRES DU 8 MAI 1945

Un crime contre les Algériens et contre l'humanité



8 mai 1945. Une journée qui est célébrée en grande pompe dans une Europe ravagée par une guerre qui a coûté à l'humanité 60 millions de morts. Les alliés ont remporté la victoire sur la folie du nazisme hitlérien. La France et Paris accueillent les Alliés.



Amar Belkhodja (*)

Les Français fêtent le retour triomphal des FFE et des résistants. Ici coulent les larmes de joie. Les soldats algériens qui se sont battus sur le front anti-nazi retournent eux-aussi chez eux. Comme autrefois, leurs aïeux retournant du front prussien, ils retrouvent leurs douars en fumée et leurs familles décimées. En Algérie, c'est le deuil, la consternation. Dans l'Est du pays, les familles algériennes sont réprimées durement parce qu'elles ont osé scander « Vive l'Algérie indépendante ». Mais la France qui appartient au « Monde libre » n'était pas prête d'accorder la liberté aux Algériens, ceux-là mêmes qui avaient combattu à ses côtés contre l'Allemagne fasciste.

Dans les rues de Paris, sur les places des grandes capitales des pays alliés, les peuples fêtent la victoire dans l'allégresse. C'est légitime. Les mères, les épouses attendaient les hommes qui se battaient sur le front. Mais qui parlera des combattants des pays sous domination coloniale dans les documentaires réalisés sur la Deuxième Guerre mondiale alors que le nombre et les nationalités des victimes sont cités avec précision et insistance, quand il s'agit d'Européens. Or, on omet toujours de recenser les victimes issues des pays colonisés. Les contingents fournis par les colonies sont formés par ce qu'on appelle des « indigènes » et les indigènes sont une marchandise qui n'a ni identité ni nationalité. Ce statut d'infériorité que

leur applique le colonisateur leur ôte le droit d'être comptés parmi les victimes de la guerre la plus meurtrière qu'ait connue l'humanité. Dans les rues de Paris c'est la fête, c'est la joie. C'est la fête des retrouvailles et de la liberté. Mais là-bas dans la colonie algérienne, c'est le deuil, la mort, le lynchage, la chasse à l'homme, l'assassinat collectif, le viol, l'humiliation. C'est la tragédie de tout un peuple qui a osé manifester ses aspirations à la liberté.

Le tragique sort auquel est livré le peuple algérien pendant le « sublime printemps de la liberté », prouve encore une fois que dans le concept impérialiste et colonialiste, la notion de liberté est hiérarchisée. Il est des peuples qui ont le droit d'en jouir, d'autres non, au nom d'une « civilisation » qui fait honte à l'humanité parce qu'elle méprise l'espèce humaine en la privant des droits les plus élémentaires.

Que s'est-il passé en ce mois de mai 1945 en Algérie ? Des éliminations physiques. Pas des moindres : 45 000 morts. Comment ? Par tous les moyens, et les moyens n'ont pas manqué. Ils sont abjects. Des hommes sont précipités des gorges et des falaises de Kherrata, de Jijel et de Béjaïa. Dans les rues de Sétif, on tire sur la population à bout portant. Dans les mechtas, l'aviation bombarde sans merci. La répression est impitoyable. Des concasseurs avalent des corps. La terreur règne partout. On réédite les campagnes de l'armée d'Afrique durant lesquelles de tristes noms tels que Bugeaud,

Vialar, Cavaignac, Pélassier, Saint-Arnaud se distinguèrent par l'enfumade, le génocide, la décapitation.

Rien ne semble avoir changé depuis le débarquement des Français. Le colonisateur se comporte avec les mêmes instincts. Le viol des femmes était inscrit au funeste cortège d'avant. Partout c'est le deuil. La mort frappe partout.

On tue sans sommation. En l'espace de trois mois, le peuple algérien est amputé de 45 000 êtres. Personne n'est épargné. La machine infernale de la répression écrase tout sur son passage. Le « bicot » se reconnaît à sa tête. Même l'« assimilé », « m'tourni », l'auxiliaire, le collaborateur, les tueurs s'abstiennent de prendre le soin de leur poser la question pour le savoir.

On était Arabe avant de devenir auxiliaire et même auxiliaire, l'Algérien restait toujours arabe, même s'il était le colonel et qu'il répondait du nom de Bendaouda. Les massacres de mai 1945 sont évoqués aujourd'hui comme étant un acte répressif des plus barbares et des plus violents parmi le cortège d'assassinats collectifs qui eurent lieu depuis 1830 et avant la guerre de Libération nationale de novembre 1954.

Comment expliquer cette prédisposition aux tueries et la célérité avec laquelle sont intervenues les forces de « l'ordre » et à leurs côtés une sanguinaire milice coloniale à laquelle s'étaient curieusement solidarisés des éléments français – évidemment – milice qui donna libre main, surtout lorsque cette espèce est algérienne, arabe,

musulmane et... sans armes. Le peuple algérien était victime d'un diabolique complot. L'administration française était préparée à réprimer dans le sang ?

La violence et l'humiliation pour faire taire pour toujours le cri de révolte. Somme toutes, la colonisation s'est inspirée de la sauvage répression de l'insurrection de 1871. Effectivement, une répression conduite avec une telle violence se prédestinait à affaiblir et faire reculer pour longtemps toute prédisposition à la révolte ou à quelque autre révolution. A Sétif, on n'a pas pardonné aux Algériens d'avoir brandi l'emblème national. Devant la résistance des jeunes Algériens de céder le drapeau, les policiers firent.

C'est la première fusillade qui va provoquer un mouvement d'auto-défense de la population qui s'organise par groupes. De véritables soulèvements locaux vont avoir lieu dans la région de Sétif et Guelma.

L'administration coloniale est préparée à déclencher aussitôt la répression. Tout le monde est là : la gendarmerie, les parachutistes, les troupes sénégalaises, les milices. Celles-ci semblaient attendre ce moment et vont se distinguer par des comportements des plus abjects contre les femmes, les enfants, les vieillards... Le matériel qui sera utilisé contre la population algérienne est un matériel de guerre.

On aurait cru qu'il allait être utilisé contre un mouvement armé. Et pourtant les automitrailleuses, les blindés, l'aviation et la batterie se mettront en

branle contre des civils qui ont tout simplement, tout naturellement osé crier : « Vive l'indépendance ».

On ratisse, on bombarde. Les Algériens sont exterminés par groupes entiers. Les morts n'ont plus droit à la sépulture. Les cadavres, pèle-mêle, sont jetés dans les fosses communes. La sépulture ? Que non. Les cadavres sont brûlés à l'essence ou jetés dans les fours à chaux d'Héliopolis, le nouveau Dachau de la région de Guelma. Parallèlement au massacre qui se poursuit tous les jours, l'administration coloniale procéda à plusieurs milliers d'arrestations dans les ragas des partis nationalistes à travers l'ensemble du territoire national.

Les militants sont soit exécutés, soit torturés et condamnés par l'appareil judiciaire colonialiste. On sème partout la terreur dans le but d'étouffer pour toujours tout sentiment de révolte. Ce qui se passera en mai 1945 dans l'Est algérien est horrible, ignominieux.

L'hécatombe allait se généraliser le 18 mai à travers tout le pays. L'ordre était donné de déclencher le soulèvement dans toutes les régions. Mais devant l'horreur et l'ampleur de la répression, les responsables du PPA clandestin ont donné un contre-ordre pour épargner les populations sans armes de l'effroyable massacre qui se poursuivait dans l'Est algérien et qui persistera durant tous les mois de mai, juin et juillet 1945.

A. B.



(*)Journaliste-auteur

Vertiges : dans quels cas consulter un ORL ?

Quand on a la tête qui tourne, on ne pense pas toujours à consulter un ORL. Pourtant, de nombreux vertiges sont liés à un problème d'oreille interne...

1. Quels types de vertiges sont concernés ?

La forme la plus courante de vertiges concernés par une visite chez un ORL est le vertige positionnel paroxystique bénin. Il est causé par une accumulation de minuscules cristaux au fond des canaux semi-circulaires de l'oreille interne. Lors de certains mouvements de la tête, ces concrétions viennent se bloquer d'un seul côté, envoyant des informations positionnelles inexactes au cerveau. Parfois les crises de vertiges se répètent et sont accompagnées d'une perte momentanée de l'audition et de sifflements dans l'oreille. Ces symptômes sont très évocateurs de la maladie de Ménière, liée à un problème de pression dans l'oreille interne. 6% des vertiges sont causés par cette maladie. La consultation chez l'ORL est indispensable pour confirmer le diagnostic. Votre vertige était tellement intense que vous êtes resté plusieurs jours couché ? Il s'agissait probablement d'une névrise vestibulaire : une atteinte de l'oreille interne provoquant l'inflammation d'une branche du nerf auditif. Elle peut parfois être provoquée par un virus. Peu fréquente, cette affection bénigne touche plutôt les jeunes adultes qui s'en remettent généralement bien. Il vaut cependant mieux consulter.



2. Comment se passe la visite chez l'ORL ?

Après vous avoir demandé de décrire vos vertiges, le médecin explore votre oreille interne. Pour confirmer son diagnostic, il

vous fait éventuellement faire quelques tests : marcher sur place, faire deux pas en avant puis deux pas en arrière, tendre les bras en avant et rester ainsi quelques minutes les yeux fermés... Quand l'ORL détecte un vertige positionnel bénin, il

effectue une manœuvre : il vous bascule d'un côté puis de l'autre d'une façon particulière. Cette manipulation, qui peut aussi être réalisée par un kinésithérapeute, guérit la plupart de ces vertiges, soit instantanément, soit après 2 ou 3 séances.

Dans le cas de la maladie de Ménière, l'ORL vous prescrit des anti vertigineux et si besoin des remèdes pour lutter contre les nausées et les vomissements. En cas de névrise vestibulaire, le médecin ORL peut vous prescrire en plus d'anti vertigineux puissants, une corticothérapie et des antiviraux (en cas d'affection virale). Une ré-éducation vestibulaire est conseillée pour éviter la réapparition des vertiges.

3. Que faire dans les autres cas de vertiges ?

Certains vertiges proviennent de petits blocages cervicaux qui n'ont rien à voir avec l'oreille interne. Ces symptômes peuvent apparaître chez des personnes qui se sont endormies dans une mauvaise position, après un voyage en avion ou encore après un accident... Ils seraient dus à l'irritation de petits filets nerveux lors du blocage réflexe des muscles du cou. L'acupuncture, l'ostéopathie ou les massages sont alors des moyens efficaces de faire disparaître ces vertiges. Mais attention, ces manipulations sont déconseillées chez les personnes âgées sans avis médical.

Le ronflement, qu'est-ce qui marche ?

De nouvelles solutions contre le ronflement font leur apparition. Or, beaucoup sont inefficaces. Quelles sont celles qui peuvent vraiment aider à retrouver des nuits sereines ?

1. Le mieux est de consulter un ORL spécialisé

Le ronflement est un problème sérieux, et pas seulement pour la compagne (ou le compagnon) de lit ! Près de 20 % des ronfleurs présentent durant leur sommeil des épisodes d'obstructions complète ou partielle des voies aériennes, responsables d'interruptions (apnées) ou de réduction (hypopnée) de la ventilation. Quand elles sont fréquentes, ces apnées peuvent provoquer de la somnolence dans la journée, ce qui expliquerait un certain nombre d'accidents de la route. Elles favorisent aussi les accidents vasculaires, les pertes de mémoire, une irritabilité causée par le manque de récupération. Même des envies fréquentes d'uriner pendant la nuit ! Que faire alors ? D'abord, se pencher sur son hygiène de vie. L'excès de poids, le tabac et l'alcool sont des facteurs aggravants. Ensuite, pren-

dre l'avis d'un ORL qui s'intéresse aux ronflements, voire d'un second si le premier ne propose qu'une seule méthode. Et comme par hasard la seule dont il dispose ! Si on vous suggère une solution au bout de cinq minutes, méfiance également !

2. Un bilan est préférable avant de se décider

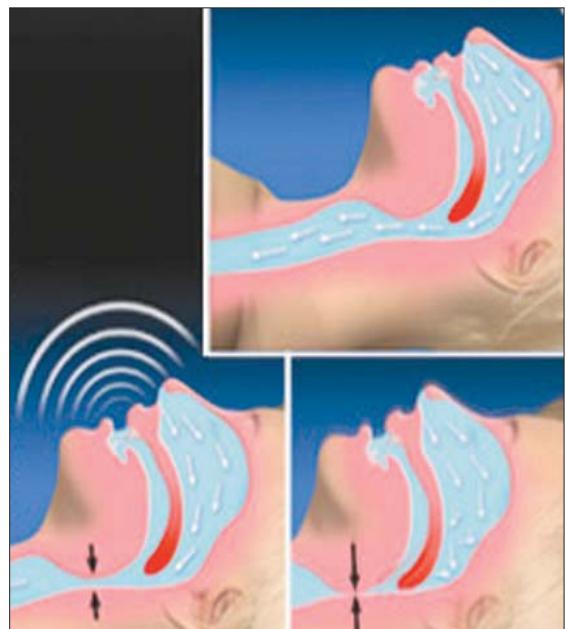
Examen de la gorge et du nez, questionnaire pour évaluer le degré de somnolence dans la journée et enregistrement du sommeil si l'on soupçonne des apnées font partie du bilan. L'examen du sommeil peut être effectué à domicile ou dans un centre du sommeil. En cas de ronflements importants, la Haute Autorité de santé (HAS) conseille de s'adresser à une équipe pluridisciplinaire comme il en existe dans les centres spécialisés dans les troubles du sommeil. On y trouve en général un ORL, un pneumologue,

un neurologue, un dentiste qui travaillent ensemble.

Après le bilan, réalisé sur place, on est plus sûr d'être orienté en fonction de son cas, et non de la spécialité du médecin consulté. Sans compter que plusieurs solutions sont parfois nécessaires (associer une petite intervention et le port d'une gouttière par exemple). Voici les méthodes sérieuses qu'on peut vous proposer.

3. Certaines interventions ORL peuvent suffire...

Voile du palais trop mou ou trop long, muqueuse du nez trop épaisse, amygdales qui vibrent, grosse langue qui gêne le passage de l'air... Ces petits soucis peuvent provoquer des ronflements ou des apnées. Les ORL proposent donc souvent de commencer par les corriger.



Votre enfant ronfle ? Et si c'était les amygdales ?

Tant que les ronflements de votre enfant ne sont permanents et qu'ils ne sont pas accompagnés d'autres symptômes, vous pouvez dormir sur vos deux oreilles ! Mais gardez un œil ouvert quand même !

1. Ronflements: le rôle des amygdales

Inutile de s'inquiéter mais surveillez quand même les ronflements de votre enfant car, pour certains, ronflements et apnées du sommeil vont de pair... entraînant une kyrielle de conséquences : arrêt de la croissance, fatigue, hyperactivité...

Le soir, avant de vous coucher, approchez-vous de sa chambre et écoutez. Si les ronflements sont entrecoupés de pauses respiratoires, il fait probablement des apnées. Attention à ne pas faire de bruit, vous le sortirez de son sommeil profond. C'est surtout dans cette phase que ces troubles se manifestent. Autre signe habituel : il est couvert de sueur.

Pourquoi ces apnées ? Parce que l'air a du mal à passer. Dans 80% des cas, les amygdales sont en jeu, dans 15% des cas, ce sont les végétations. Les autres causes sont beaucoup plus rares : étroitesse des voies aériennes, voile du palais long et épais, mauvaise position de la langue pendant le sommeil... et depuis quelques années, apnées dues à l'obésité.

Un geste visant à retirer les végétations ou les amygdales suffit le plus souvent à régler le problème. D'ailleurs, sur quelque 80 000 amygdalectomies pratiquées chaque année en pédiatrie, les 3/4 visent à guérir des apnées du sommeil. Le résultat est spectaculaire : en quelques semaines, tout rentre dans l'ordre. L'enfant mange mieux, dort beaucoup mieux, est de meilleure humeur, se remet à grandir...

2. Deux nouvelles techniques pour retirer les amygdales

La première méthode consiste à « vaporiser » les végétations par micro-fréquences émises dans une solution saline conductrice. Résultat : un travail net, sans échauffement des tissus, qui peut être réalisé sur les tout-petits, pour lesquels la technique chirurgicale classique serait délicate.

La seconde méthode consiste à « broyer » et aspirer les micro-fragments de tissus gênants.

Ces deux techniques sont réalisées sous anesthésie générale. Leurs avantages : une plus grande précision et moins de douleurs post-opératoires.

Quand les otites s'enchaînent

Deux enfants sur trois connaissent au moins un épisode d'otite avant leur troisième anniversaire. Banales, mais pas pour autant bénignes, ces infections doivent être bien suivies et traitées.

1. Les otites, fréquentes chez les tout-petits

Curieusement, pour comprendre pourquoi les enfants font des otites, l'élément clé n'est pas l'oreille, mais le conduit entre l'oreille et le nez : la trompe d'Eustache. Tout se joue autour du trio nez-conduit-oreille et de l'âge de l'enfant. Avant 2-3 ans, ils ne savent pas se moucher et ils reniflent pour dégager leur nez. Les microbes accumulés dans leurs fosses nasales remontent alors en partie par la trompe d'Eustache vers l'oreille. C'est ainsi qu'un simple rhume peut virer en otite. Infections certes banales, les otites doivent pourtant être prises au sérieux. On sait que, plus le premier épisode survient tôt, plus le risque d'otites à répétition augmente. Il est donc important de consulter si l'enfant se plaint de douleurs ou se frotte l'oreille régulièrement, s'il a de la fièvre ou si un écoulement de pus apparaît. Et, ensuite, il faut bien suivre le traitement antibiotique prescrit lors d'un épisode aigu. Les otites en elles-mêmes ne sont pas contagieuses, c'est le virus qui les accompagne qui est transmissible.

Il existe plusieurs types d'otites :

- L'otite externe, dite «du baigneur» : l'inflammation se situe dans le pavillon de l'oreille. Généralement provoquée par une allergie, une infection bactérienne, virale ou cutanée ou par de l'eau restée dans le conduit auditif externe. La douleur est vive et augmente si l'on appuie sur l'oreille. Un écoulement peut s'échapper de l'oreille.

- L'otite moyenne infectieuse : elle est due à une infection virale ou bactérienne qui atteint l'oreille par la trompe d'Eustache. Fréquente chez les enfants enrhumés, l'écoulement du nez et de la gorge se fait plus difficilement, les bactéries et les virus se retrouvent coincés dans ce canal. La douleur, vive, s'accompagne de fièvre, de maux de tête et de gorge, ainsi que d'éven-



tuels vomissements et diarrhées. Dans certains cas, elle peut atteindre le stade de l'abcès.

- L'otite interne : l'otite interne est un problème viral (oreillons, rougeole, grippe) ou bactérien (otite maltraitée) souvent accompagné de bourdonnements, de surdité ou de nausées.

2. 7 conseils pour prévenir les otites

1. Bannissez la cigarette à la maison : le tabagisme passif augmente de 60% le risque d'infection ORL.

2. Pensez à un reflux gastro-œsophagien : si votre bébé est enrhumé, été comme hiver, et même s'il ne présente pas d'autre signe. Le traitement de ce reflux, qui touche 8% des enfants, réduit la fréquence des infections.

3. Jusqu'à 3 ans, utilisez des laits de croissance : ils sont adaptés aux besoins de l'enfant en fer et une carence augmente le risque d'otite.

4. Protégez-le des infections : les vaccins contre «Haemophilus influenzae» et le pneumocoque limitent les méningites, autres causes majeures de surdité chez les petits.

5. Lavez son nez au moins une fois par jour : au sérum physiologique ou avec un spray d'eau de mer.

6. Ne le laissez pas renifler : mouchez-le et apprenez-lui à le faire dès qu'il est en âge de souffler dans un mouchoir (vers 18 mois).

7. Couvez-le par temps froid ou humide : mais sans l'emmitoufler, pour éviter les «chauds et froids». En somme, ni plus ni moins que vous !

Amygdales infectées : pas besoin de les enlever



Toux rebelle, maux de gorge... ça arrive aussi aux adultes en cas d'inflammation des amygdales. Mais il n'est pas nécessaire de se faire opérer.

Mal connues, les amygdales chroniques sont souvent difficiles à diagnostiquer. Quoiqu'elles puissent se transformer en véritables angines, elles sont rarement graves, mais peuvent être handicapantes. Les symptômes évoquent une angine sans fièvre : difficultés à avaler, gorge très sensible, douleur irradiant vers une oreille, parfois les deux. Dans certains cas, on a l'impression d'avoir un corps étranger bloqué dans la gorge. La mauvaise haleine est fréquente, malgré une bonne hygiène dentaire. Explication : les amygdales sont creusées de petits orifices remplis d'un liquide fétide, le caséum. Un vrai bouillon de culture...

Pour nettoyer ces cavités, certains massent les amygdales avec le doigt pour faire sortir le caséum. Pas facile car ce geste provoque des nausées, voire des vomissements. Les bains de bouche sont aussi utiles. Problème : si-tôt nettoyées, les cavités se remplissent à nouveau, en

quelques semaines. La prise d'antibiotiques ou les cures thermales n'ont pas non plus d'action très prolongée.

Une autre solution consiste donc à les enlever. La cautérisation et la radiofréquence effectuées sous anesthésie locale permettent de brûler les inégalités de surface. Il est aussi possible de les éliminer par le froid (cryothérapie). Mais, pour éviter l'opération, «le mieux c'est d'utiliser le laser au CO₂» estime le Dr Charles Darmon, ORL à l'hôpital de Saint Cloud. L'intervention se fait dans la journée, sous anesthésie locale, et l'on quitte l'hôpital deux heures après. Deux à quatre séances sont nécessaires en fonction de la puissance du laser et de l'état des amygdales. Au final, celles-ci ont subi une sorte de «peeling» mais elles continuent à remplir leur mission de contrôle des infections. Bien réalisé, ce traitement aboutit à une guérison définitive dans 80 à 90% des cas.

IMPACT DES JEUX VIDÉO

Quel rapport avec la violence ?

Alors que tous les regards se sont tournés vers les jeux vidéo, accusés d'être à l'origine de cet accès de violence, juste après les dernières tueries aux Etats Unis, voilà qu'une étude publiée début mai, vient remettre en cause beaucoup d'idées reçues sur la question.



Samy YACINE

Tout le monde garde le souvenir de la prompte réaction de l'administration Obama suite à la fusillade de Newton, qui avait fait 27 morts dont 20 enfants, en décembre dernier. Le président des Etats-Unis et son vice-président, Joe Biden, à qui il a confié la mission de réfléchir aux voies et moyens de venir à bout de cette violence, étaient d'accord qu'il « fallait en savoir plus sur l'impact des jeux vidéo sur les utilisateurs. » Le contexte était plus que propice comme le relevait alors un sondage de l'institut Harris selon lequel « pour la plupart des Américains, il y a un lien direct entre les jeux vidéo et la violence. » De leur côté, des experts se sont élevés pour enfoncer le clou et accuser experts les jeux vidéo d'engendrer la violence.

Le débat est plus qu'animé entre les différentes thèses en présence sur les impacts supposés de jeux vidéo. Dans un projet professionnel privé mis en ligne sur le site <http://www2.csvt.qc.ca> par deux chercheurs canadiens on relève : « Il existe en fait deux théories qui prévoient la réaction du joueur: la théorie de la stimulation et la théorie de la catharsis. Il y a toutefois un problème avec ces deux théories: elles se contredisent.

En effet, la théorie de la stimulation prévoit qu'un individu qui voit de la violence sera porté vers un comportement plus agressif à court et à long terme, alors que la théorie de la catharsis prétend que de voir de la violence déroulerait cet individu et il serait donc moins porté à se comporter violemment. Par violence à court terme, on entend des pensées et quelques réflexes agressifs et par violence à long terme, c'est de gestes conscients et de nombreux réflexes agressifs. Tout dépend de l'utilisation que l'on fait des jeux vidéo».

C'est pourtant dans ce contexte de débat animé qu'une récente étude de l'université américaine de l'Iowa, citée par le site d'information www.oi.net vient « jeter un pavé dans la mare » en affirmant rien de moins que « les jeux vidéo ne rendent ni idiots, ni violents. Au contraire, ils ont des vertus thérapeutiques. En particu-

lier pour les personnes âgées ». Les chercheurs qui ont effectué l'étude ont examiné à la loupe pendant une année les « évolutions cognitives de personnes de plus de cinquante ans jouant pour les uns à de simples mots croisés sur ordinateur et pour les autres au jeu vidéo Road Tour ». Le jeu consiste à identifier un modèle de voiture affiché brièvement sur une plaque d'immatriculation.

Au terme de plusieurs heures de ce jeu vidéo, le groupe des joueurs a affiché « une amélioration de 70 % de ses facultés de concentration, une plus grande facilité à passer d'une tâche à une autre et un accroissement de sa vitesse de réaction».

L'équipe de l'université a même relevé que « la vision panoramique de ces personnes s'est également améliorée ». En conclusion, les chercheurs ont avancé que cette expérience du jeu a permis aux joueurs de rajeunir leurs capacités cognitives « de un an et demi à sept ans selon les individus ».

Quelques semaines auparavant, une autre université américaine également a versé dans le même sens, en découvrant des vertus éducatives et pédagogiques au jeu vidéo. Chercheur de l'unité spécialisée Gains Through Gaming à l'université de Caroline du Nord, Jason Allaire est allé à contresens de beaucoup d'idées reçues en affirmant que « jouer peut avoir un effet bénéfique, notamment sur les fonctions psychologiques. » Dans ce concert des voix s'élèvent pour ou contre les jeux vidéo, des chercheurs de l'hôpital pour enfants de Boston, ont ajouté la leur pour trouver aux jeux vidéo des vertus psychopédagogiques : «

Un jeu où il faut tirer sur des vaisseaux spatiaux ennemis en évitant les vaisseaux amis peut aider les enfants violents à réguler leurs émotions. Le jeu démontre qu'il faut rester calme pour tirer juste » expliquent-ils à travers une étude publiée par la revue *Adolescent Psychiatry*.

De leur côté, les accusateurs des jeux vidéo ont beaucoup d'arguments dans leur manche, le plus usité étant que souvent « des criminels (parfois jeunes) se sont directement inspirés de la mise en scène de leur jeu vidéo préféré (par exemple, Doom, Duke Nukem 3D, Carmageddon, Hitman ou la série des Grand Theft Auto).



» Ce à quoi beaucoup d'experts rétorquent que dans « ce genre de cas, menant à un passage à l'acte aux conséquences lourdes ou non, reste extrêmement rare et limité à des individus fragiles psychiquement ». Interrogé sur les résultats de ses observations sur l'impact supposé des jeux vidéo sur la violence, le psychiatre français Stéphane Mouchabac, a répondu ainsi au site www.zdnet.fr : « La polémique autour de la violence dans les jeux vidéo a atteint des sommets après les meurtres de la Columbine High School en 1999, où deux adolescents ont tué 13 lycéens et blessés 23 autres. »

Mais, le jeu vidéo violent, pris isolément, n'est pas un facteur de passage à l'acte « ultra-violent ». Aucune étude ne le démontre. »

Tout ceci au moment où les jeux vidéo ont fait leur entrée au musée d'art moderne de New York, en mars dernier, accentuant un peu plus leur caractère d'œuvre d'art, même si sur cette question, le débat est encore bien animé.

Que de vertus !

Le site du journal français *Le Point* se fait l'écho d'études assez intéressantes dont celle publiée par TNS Nipo et Game-industry.com, selon laquelle « 63 % des internautes français jouent à des jeux vidéo. Les garçons de 8 à 12 ans y consacrent en moyenne six heures par semaine,

et ceux de 13 à 19 ans, neuf heures ». Cette étude répond à la question de savoir « Quel effet cette pratique intensive a-t-elle sur le cerveau ? » Question que s'est également posée, une autre chercheuse Daphné Bavelier, qui étudie la plasticité cérébrale à l'université de Rochester, aux États-Unis, et à l'université de Genève. « Nous cherchions à améliorer l'apprentissage, notamment en augmentant l'attention, raconte-t-elle. Nous mettions au point des tests quand nous avons remarqué qu'un des étudiants, adepte de jeux vidéo, possédait des capacités attentionnelles remarquables. »

Attention à l'addiction

Le site <http://www.over-blog.com> réfère lui attirer l'attention sur certains risques encourus par les jeunes face au jeu vidéo. « L'addiction est une dépendance à un produit ou à un comportement malgré les effets négatifs engendrés sur la santé ou la vie sociale. Les addictions sont de plus en plus nombreuses, et peuvent être de toutes sortes : tabac, alcool, drogues, sexe, jeux... Les jeux vidéos sont venus depuis peu s'ajouter à ce sombre tableau. En effet, à notre époque, les jeunes possèdent pratiquement tous des consoles, ou ont accès à des jeux sur l'ordinateur, via Internet. Le temps qu'ils y passent dessus ne cesse d'augmenter, et provoque parfois une dépendance ».

RAIDS ISRAÉLIENS EN SYRIE L'ONU "gravement préoccupée"

Le secrétaire général des Nations unies, Ban Ki-moon, s'est dit dimanche très "préoccupé" par les raids israéliens menés contre le territoire syrien, appelant à respecter la souveraineté nationale et l'intégrité territoriale de tous les pays.

"Le secrétaire général exprime sa grave préoccupation sur les informations des attaques aériennes contre la Syrie par la force aérienne israélienne", a indiqué le porte-parole de M. Ban dans une déclaration.

"En ce moment, les Nations unies n'ont pas de détails sur l'incident rapporté", dit la déclaration, ajoutant que "les Nations unies ne sont pas en mesure de vérifier de manière indépendante ce qui s'est passé".

"Le secrétaire général appelle à respecter la souveraineté nationale et l'intégrité territoriale de tous les pays de la région et à respecter toutes les résolu-



tions pertinentes du Conseil de sécurité", ajoute le texte. "Le secrétaire général appelle toutes les parties à faire preuve de calme et de retenue maximale, et à agir avec un sens de responsabilité pour prévenir une escalade du conflit qui est déjà dévastateur et très

dangereux", indique la déclaration du porte-parole de M. Ban. Israël a lancé dans la nuit de samedi à dimanche une attaque contre le centre de recherches scientifiques de Jamraya à Damas, avait affirmé l'agence de presse officielle syrienne Sana.

ONU

Les rebelles ont fait usage de gaz sarin

Les rebelles syriens ont fait usage de gaz sarin, a affirmé Carla del Ponte, membre de la Commission d'enquête de l'ONU sur les violations des droits de l'homme en Syrie.

"Selon les témoignages que nous avons recueillis, les rebelles ont utilisé des armes chimiques, faisant usage de gaz sarin", a déclaré Mme del Ponte, dans une interview à la radio suisse italienne dans la nuit de dimanche à lundi.

"Nos enquêtes devront encore être approfondies, vérifiées et confirmées à travers de nouveaux témoignages, mais selon ce que

nous avons pu établir jusqu'à présent, pour le moment ce sont les opposants au régime qui ont utilisé le gaz sarin", a ajouté Mme del Ponte, qui est également l'ancien procureur du Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (TPIY).

Elle a par ailleurs précisé que les enquêtes en cours pourraient aussi établir si le gouvernement syrien a aussi utilisé ou non ce genre d'armes chimiques.

Le sarin est un puissant gaz neurotoxique découvert à la veille de la Seconde Guerre mondiale en Allemagne et utilisé dans le

métro de Tokyo en 1995. Outre son inhalation, le simple contact avec la peau de ce gaz bloque la transmission de l'influx nerveux et entraîne la mort par arrêt cardio-respiratoire. Dans le cadre des enquêtes sur l'utilisation des armes chimiques en Syrie, les autorités turques ont, de leur côté, effectué des tests sanguins sur des réfugiés syriens blessés dans les combats dans leur pays afin de déterminer s'ils ont été victimes d'armes chimiques, a indiqué hier une source sanitaire.

"Des prélevements ont été effectués sur des per-

sonnes blessées en Syrie et transportées en Turquie", a déclaré cette source ajoutant que les résultats de ces tests, effectués à la frontière syrienne par des médecins turcs puis envoyés à un laboratoire d'Ankara, "ne sont pas encore connus".

Une source locale du sud-est de la Turquie, frontalière avec la Syrie a de son côté fait état "d'informations non confirmées sur l'usage d'armes chimiques en Syrie", par l'armée gouvernementale ou par les rebelles, ajoutant que les autorités locales avaient pris des mesures à la suite de ces informations.

L'Inde et la Chine commencent à retirer leurs troupes à leur frontière

L'Inde et la Chine ont commencé hier à retirer leurs troupes à leur frontière commune dans une zone reculée de l'Himalaya après avoir trouvé la veille un accord lié à un énième différend sur la délimitation de leurs territoires, ont annoncé des responsables indiens.

Plus de trois semaines après l'invasion présumée de troupes chinoises le 15 avril dans une zone revendiquée par l'Inde et ayant établi un camp, des responsables des deux pays sont parvenus à un accord pour le retrait conjoint de leurs troupes. "Les deux pays sont parvenus à un accord dimanche soir après une réunion entre les commandants des armées" à la frontière.

Nous allons retirer nos troupes et la Chine va maintenant faire de même", a



indiqué un responsable de l'armée indienne. "Le processus de retrait a dé-

buté", a indiqué une autre source au sein de l'armée. Une source au sein du ministère indien des Affaires étrangères a également confirmé le début du retrait.

Le secrétaire indien à la Défense, Shashi Kant Sharma, avait présenté un rapport vendredi devant une commission parlementaire dans lequel, selon la presse, il affirmait que les soldats chinois avaient pénétré de 20 km en territoire indien.

Jeudi, le chef de la diplomatie indienne, Salman Khurshid, avait tenté de dédramatiser l'incident, insistant sur la nécessité de dialogue avec Pékin, où il doit d'ailleurs se rendre le 9 mai, notamment pour préparer la visite du nouveau Premier ministre chinois Li Keqiang le 20 mai à New Delhi.

Le chef de la diplomatie indienne attendu les 9 et 10 mai en Chine

Le ministre indien des Affaires étrangères, Salman Khurshid, est attendu en Chine les 9 et 10 mai courant dans le cadre d'une visite officielle, a-t-on annoncé hier de source officielle indienne. M. Khurshid doit rencontrer son homologue, Wang Yi, pour discuter des questions bilatérales, régionales et internationales, ainsi que de la

prochaine visite en Inde du Premier ministre chinois, Li Keqiang, a ajouté le porte-parole du ministère indien des Affaires étrangères.

Après trois semaines de tension entre les deux puissances d'Asie au sujet d'un litige frontalier, la presse indienne a rapporté hier que le différend a pu être réglé dans le cadre d'un mé-

canisme conjoint mis en place à cet effet en 2012.

L'Inde avait demandé à la Chine de retirer ses troupes, après leur incursion à l'intérieur d'un territoire revendiqué par New Delhi dans le désert de l'Himalaya, le long d'une frontière disputée.

APS

SYRIE Les raids israéliens visaient à apporter de l'aide aux terroristes

La Syrie a condamné les raids de l'aviation israélienne sur le territoire syrien, soulignant que ces attaques visaient à apporter une "aide militaire aux terroristes", a déclaré hier le ministère syrien des Affaires étrangères dans un communiqué de presse. "Ces attaques visaient à apporter une aide militaire directe aux groupes terroristes", indique le communiqué. Le ministère a précisé avoir envoyé à l'ONU et au Conseil de sécurité une lettre de protestation contre l'"agression israélienne qui a fait plusieurs morts et blessés, ainsi que d'importantes destructions". Les médias ont rapporté dimanche que l'aviation israélienne avait attaqué dans la nuit de samedi à dimanche le territoire syrien sans violer l'espace aérien du pays. Les raids israéliens menés contre le territoire syrien ont été vivement condamnés dimanche par la Ligue arabe et l'ONU.

MALAISIE Le Premier ministre malaisien appelle à la "réconciliation nationale"



Le Premier ministre malaisien Najib Razak a appelé hier à la "réconciliation nationale" après sa victoire aux législatives de dimanche, contestée par une opposition vindicative qui dénonce une fraude massive.

"Cette décision, c'est celle du peuple", a déclaré tôt hier matin M. Najib, sous les vivats de ses partisans, peu après l'annonce de la reconduction de son parti, la toute puissante Organisation nationale unifiée malaise (UMNO), qui dirige la Malaisie depuis son indépendance en 1957. "L'un des programmes que nous allons mettre en œuvre sera la réconciliation nationale", a-t-il ajouté, rejetant les accusations de fraude électorale lancées par l'opposition.

Le Barisan Nasional (BN, Front national), coalition du Premier ministre dont l'UMNO est la force maîtresse, a remporté 133 des 222 sièges au Parlement, ne perdant que deux députés malgré les promesses de l'opposition de mettre fin à 56 ans de régime quasi absolu du parti au pouvoir.

Déjouant les pronostics de certains observateurs qui avaient évoqué la possibilité de sa défaite, M. Najib a même réussi à reprendre à l'opposition un des quatre Etats malaisiens, sur un total de 13, qu'elle avait ravis au Barisan lors des dernières élections de 2008.

Mais les résultats du scrutin de dimanche ont été immédiatement contestés par le très populaire leader de l'opposition, Anwar Ibrahim, les estimant entachés de "fraude électorale". "Vingt à trente sièges ont été perdus avec des majorités très faibles. Nous envisageons tous les recours judiciaires possibles", a-t-il déclaré dans la nuit.

La représentation du Front Polisario à Moscou lance un nouveau portail électronique en russe

La représentation du Front Polisario à Moscou a lancé un nouveau portail électronique en langue russe dédié à la question sahraouie en vue de «contrer la désinformation autour de la lutte du peuple sahraoui», a indiqué dimanche l'Agence de presse sahraouie (SPS).

Ce site web, lancé dans le cadre des festivités marquant la célébration du quarantième anniversaire de la création du Front Polisario, mettra à la disposition du public russe et de tous les russophones des «informations exhaustives sur l'histoire du Sahara occidental, la lutte du peuple sahraoui et l'origine et la chronologie du conflit».

Les visiteurs pourront également prendre connaissance des «détails de la vie dans les camps de réfugiés sahraouis et dans les territoires libérés», ainsi que de «la situation dans les villes occupées». Le site reprendra en outre les informations publiées par les médias russes sur la question sahraouie. Les visiteurs pourront aussi consulter toutes les résolutions des Nations unies relatives au Sahara occidental et les rapports des organisations internationales des droits de l'homme sur les violations des droits de l'homme commises par le Maroc dans la partie occupée.

Le site publiera, par ailleurs, des films documentaires sur le conflit au Sahara occidental et la lutte du peuple sahraoui.

LÉGISLATIVES EN MALAISIE Le parti au pouvoir remporte les législatives

Le parti au pouvoir en Malaisie a remporté les élections législatives de dimanche, selon des résultats officiels publiés par la Commission électorale. Le Barisan Nasional (BN, Front national), coalition du Premier ministre sortant Najib Razak, dont l'Organisation nationale unifiée malaise (UMNO) est la locomotive, a remporté 112 sièges, soit la majorité nécessaire au Parlement pour former un gouvernement, a précisé la commission électorale.

Le Pakatan Rayak (PR, Pacte populaire) d'Anwar Ibrahim, un réformateur ayant fait de la lutte anticorruption sa priorité, a lui acquis 56 sièges, selon la même source. Le parti au pouvoir est resté invaincu lors des 12 législatives organisées depuis 1957. Najib Razak s'est dit auparavant confiant de voir la coalition du Front national demeurer la force politique dominante de la Malaisie, en dépit du fait qu'elle doit affronter l'opposition la plus unifiée depuis que le pays a acquis son indépendance de la Grande-Bretagne. Plus de 13 millions d'électeurs ont été appelés à renouveler le Parlement national, ainsi que les assemblées de 12 des 13 Etats de la fédération à majorité musulmane.

M. Anwar, qui brigue le gouvernement depuis une quinzaine d'années, a immédiatement rejeté ces résultats. «Ces élections sont entachées de fraude et la Commission électorale a failli», a-t-il déclaré à la presse. Pendant la campagne électorale, le leader de l'opposition avait averti à de multiples reprises qu'il ne se laisserait pas «voler la victoire», accusant le parti au pouvoir de fraudes électorales.

MADAGASCAR

Des partis politiques demandent le report de l'élection présidentielle

Des partis politiques ont demandé dimanche le report de l'élection présidentielle prévue en juillet à Madagascar et la constitution d'une nouvelle autorité de transition.

Ces partis politiques ont approuvé une résolution en ce sens, a-t-on annoncé à la clôture d'une conférence de réconciliation nationale organisée par les chefs des églises chrétiennes et qui réunissait aussi des membres de la société civile et des autorités militaires.

La résolution approuvée par la majorité des participants mentionne la «dissolution de la transition actuelle» et «le report des élections», selon le document fourni par le Conseil des églises



chrétiennes. Madagascar traverse une grave crise politique depuis le renversement en 2009 du président Marc Ravalomanana par Andry Rajoelina.

Alors que l'élection présidentielle doit se dérouler le 24 juillet, les tensions se sont aggravées ces derniers jours.

EGYPTE

Coups de feu tirés en direction de la voiture du Premier ministre

Des coups de feu ont été tirés, dimanche soir au Caire, en direction de la voiture du Premier ministre Hicham Kandil, qui est indemne, a indiqué le ministère égyptien de l'Intérieur, en assurant toutefois qu'il s'agissait d'un incident sans caractère politique. Selon le ministère de l'Intérieur, la fusillade a éclaté dans le quartier de Dokki lorsque le véhicule

des suspects, âgés de 19 à 29 ans, s'est retrouvé en travers de la chaussée empruntée par le cortège ministériel. Lorsque les agents assurant la protection de Kandil ont tenté de dégagé la voie, un des passages a ouvert le feu.

Cet incident, ajoute le ministère, n'avait «aucun mobile politique ni une autre dimension».

BAHREÏN

Adoption «des mesures diplomatiques» pour stopper les «ingérences» américaines

Le Bahreïn, en proie à un mouvement de contestation du pouvoir, a adopté dimanche «des mesures diplomatiques» pour mettre fin aux «ingérences» de l'ambassadeur des Etats-Unis dans les affaires internes de Bahreïn, a déclaré la porte-parole du gouvernement Samira Rajab, citée par l'agence.

«Le gouvernement a approuvé une proposition sou-

mise par le Parlement pour mettre fin aux ingérences de l'ambassadeur des Etats-Unis Thomas Krajeski dans les affaires internes de Bahreïn», a déclaré la porte-parole du gouvernement Samira Rajab, citée par l'agence.

Ces «mesures diplomatiques» visent également à mettre fin «à ses réunions répétées avec les instigateurs

de la sédition» dans le pays, selon la même source qui fait allusion aux manifestants qui se heurtent fréquemment aux forces de sécurité.

Mais, «les mesures diplomatiques que va adopter Bahreïn n'incluent pas le renvoi de l'ambassadeur», a assuré Mme Rajab, affirmant l'engagement de Bahreïn au respect des accords interna-

tionaux». Le secrétaire d'Etat américain John Kerry a réclamé fin avril dernier auprès de son homologue bahreïni de faire mieux en matière de droits de l'homme.

Bahreïn est secoué depuis mars 2011 par un mouvement de contestation réclamant une monarchie constitutionnelle dans le royaume.

CRISE AU MALI

Les pays du Maghreb doivent conjuguer leurs efforts pour une solution politique intégrée

Les pays de l'Union du Maghreb arabe (UMA) doivent conjuguer leur efforts pour trouver une solution politique intégrée à la crise au Mali. Les pays de l'organisation doivent jouer le rôle qui leur sied pour accélérer la sortie de ce pays de la crise multidimensionnelle qui le caractérise par la conjugaison de leurs efforts pour trouver une solution politique intégrée», a déclaré M. Ould Baba Ould Hamadi.

Il existe une unanimous au sein de l'UMA concernant la situation au Mali. Les pays de l'organisation doivent jouer le rôle qui leur sied pour accélérer la sortie de ce pays de la crise multidimensionnelle qui le caractérise par la conjugaison de leurs efforts pour trouver une solution politique intégrée», a déclaré M. Ould Baba Ould Hamadi lors d'une conférence de presse conjointe des ministères des Affaires étrangères de l'UMA.

Il a fait remarquer, à l'issue des travaux de la 31^e session du Conseil des ministres des Affaires étrangères de l'UMA que la persistance de cette crise au Mali qui connaît une situation humanitaire alarmante aura des répercussions sur l'ensemble des pays du Maghreb et de la région.

De son côté, le ministre libyen des Affaires étrangères et de la coopération internationale, Mohamed Abdelaziz a souligné que les pays de l'UMA estiment

que le règlement de la crise au Mali doit être global et «ne pas se limiter à l'aspect militaire».

Toute mission onusienne au Mali «ne doit pas se cantonner dans le rôle classique de maintien de la paix», mais elle doit fonctionner selon une vision globale pour le règlement de la crise, en coordination avec la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (Cédéao).

Selon lui, la mission onusienne est surtout appelée à fournir une assistance pour la reconstruction de l'Etat malien et la réalisation de la transition démocratique, à travers des élections libres et transparentes et le renouvellement des institutions de l'Etat. S'agissant des rapports entre les pays de l'organisation maghrébine et l'Union européenne (UE), les pays de l'UMA ont convenu d'élaborer une vision commune pour le dialogue avec l'UE par la création d'un mécanisme de coordination entre les ambassadeurs maghrébins à Bruxelles pour l'intensification de la concertation, l'échange de vues et l'évaluation des positions de l'UE sur cette question, a indiqué le ministre marocain des Affaires étrangères et de la Coopér-

ration, Saâd Dine El Otmani. Quant au volet sécuritaire, le ministre marocain a rappelé la récente décision des ministres de l'Intérieur de constituer une commission ad hoc dont la première réunion aura lieu au Maroc, tout en faisant état de dispositions et de réalisations au niveau de l'action sécuritaire maghrébine. Concernant les questions économiques, il a souligné que le Conseil a franchi de nouvelles étapes sur la voie du parachèvement des mesures relatives à la création de la Banque maghrébine d'investissement et du commerce extérieur, dont l'assemblée constitutive est prévue fin 2013.

Il a, d'autre part, relevé l'existence d'un accord de principe pour la création du Conseil maghrébin des Affaires religieuses et la tenue d'une conférence en Algérie sur la situation des communautés maghrébines à l'étranger. Le ministre marocain a enfin souligné que les participants à la présente session ont insisté sur l'impératif de réaliser l'intégration économique dans la région, en tirant profit des facteurs de complémentarité et des grandes potentialités dont disposent les pays de cet ensemble.

APS

Programme du mardi 7 Mai 2013



09h30 Dar da meziane rediff - Sitcom
10h00 Mehen khatira - Documentaire
10h30 Farachat el foussoul - Dessin animé
11h00 Global food «rediff» - Reportage
12h00 Journal en français+météo - Information
12h25 Oua yabqa el hob - Feuilleton double
13h40 Ouadjh akher lil hadhara - Documentaire
14h35 Chahrazed - Feuilleton arabe
15h25 52' chrono «rediff» - Emission sportive
16h25 Sebaq el madjarate - Dessin animé
16h45 50 ans, 50 femmes - Série
17h00 Football «MCA/ESS» direct - Sport
19h00 Journal en français+météo - Information
19h30 Vestiges et patrimoine - Reportage
20h00 Journal en arabe - Information
20h45 Parlons-en - Emission de société
22h00 Gala artistique - Gala
23h00 Expression libre - Emission culturelle
ooohoo Journal en arabe - Information



12h00 Journal
12h40 Petits plats en équilibre - Magazine de la gastronomie
12h45 Météo
12h50 Trafic info - Magazine de services
12h55 Les feux de l'amour - Feuilleton sentimental
13h55 Natalee Holloway : la détresse d'une mère - Téléfilm dramatique
15h20 Natalee Holloway : justice pour ma fille - Téléfilm dramatique
16h25 Bienvenue chez nous - Jeu
17h20 Une famille en or - Jeu
18h50 Money Drop - Jeu
18h50 Nos chers voisins - Série humoristique
18h55 Météo
19h00 Journal
19h30 Mon assiette santé - Magazine de services
19h33 Trafic info - Magazine de services
19h35 Météo
19h40 Après le 20h, c'est Canteloup - Divertissement-humour
21h50 Les experts - Série policière
22h40 Les experts - Série policière



12h00 Journal
12h49 Météo 2
12h50 Consomag - Magazine du consommateur
12h56 Expression directe - Magazine politique
13h00 Toute une histoire - Magazine de société
14h10 Comment ça va bien ! - Magazine de services
15h45 Côté Match - Multisports
15h49 Point route - Magazine de services
15h50 Le jour où tout a basculé - Magazine de société
16h15 Par amour - Magazine de société
16h40 CD'aujourd'hui - Variétés
16h50 On n'demande qu'à en rire - Divertissement-humour
17h30 Point route - Magazine de services

17h45 Mot de passe - Jeu
18h25 Météo 2
18h30 N'oubliez pas les paroles - Jeu
19h00 Journal
19h40 Histoire d'un rêve - Magazine de services
19h44 Météo 2
21h35 Intime conviction - Justice
22h35 Jeux criminels - Justice



11h55 Météo à la carte - Magazine de découvertes
12h45 Keno - Loterie
12h50 Tropiques amers - Téléfilm dramatique
15h10 Des chiffres et des lettres - Jeu
15h50 Harry - Jeu
16h20 Un livre, un jour - Magazine littéraire
16h30 Slam - Jeu
17h10 Questions pour un champion - Jeu
17h55 Objectif indépendance - Magazine de services
18h00 19/20 : Journal régional
18h18 19/20 : Édition locale
18h30 19/20 : Journal national
18h58 Météo
19h00 Tout le sport - Multisports
19h10 Et si on changeait le monde - Magazine de services
19h15 Plus belle la vie - Feuilleton réaliste
21h10 Météo
21h13 Parlons passion - Magazine de services
21h15 Grand Soir 3
22h20 Maigret - Téléfilm policier



11h45 La nouvelle édition - Magazine d'actualité
13h00 Scandal - Série judiciaire
13h40 Scandal - Série judiciaire
14h25 Nurse Jackie - Série hospitalière
14h50 Nurse Jackie - Série hospitalière
15h15 DivertissementZapping
15h25 A la poursuite de la chambre d'Ambre - Téléfilm d'aventures
17h20 Les Simpson - Série d'animation
17h43 Le JT
18h05 Le grand journal - Talk show
19h05 Le petit journal - Divertissement
19h30 Le grand journal, la suite - Talk show
21h35 7 jours à la Havane - Film à sketches



10h50 Desperate Housewives - Série dramatique
11h40 Météo
11h45 Le 12.45
12h05 Scènes de ménages - Série humoristique
12h40 Météo
12h45 Air Force One ne répond plus - Téléfilm catastrophe
14h45 Air Force One ne répond plus - Téléfilm catastrophe
14h45 Air Force One ne répond plus - Téléfilm catastrophe
16h35 Un dîner presque parfait - Jeu
17h45 100 % mag - Magazine d'information
18h40 Météo
18h45 Le 19.45
19h05 Scènes de ménages - Série humoristique
21h30 La pire semaine de ma vie - Téléfilm humoristique
23h15 Nouveau look pour une nouvelle vie - Magazine de société

La sélection



19h50

Astérix et Obélix contre César



Durée : 2h00mn

Vers 50 avant Jésus-Christ, tandis que toute la Gaule est occupée, seul un petit village résiste encore et toujours à l'envahisseur romain et défie les augustes légions de César. Pour combler, voilà que ces rebelles s'emparent de la recette des impôts, alors que César est en route pour envahir la Bretagne. Cet affront à la «pax romana» fait peu l'affaire de Détritus, le gouverneur de la région, car Astérix, Obélix et leurs concitoyens, tous unis derrière Abraracourcix leur chef lorsqu'il s'agit d'aller se battre contre les Romains, sont fort susceptibles, et la potion magique de leur druide Panoramix les rend invincibles...



19h45

Secrets d'histoire - Magazine historique



Un homme nommé Jésus - Durée : 1h50mn

Direction la Galilée sur les traces de Jésus. Stéphane Bern retrace sa vie terrestre à l'aide de faits indiscutables, de sa naissance à Nazareth jusqu'à sa crucifixion sous Ponce Pilate. Mais il reste de nombreux mystères, secrets et miracles autour de la vie de Jésus et de la naissance d'une religion.



19h45

Un petit bout de France - Téléfilm dramatique



Durée : 1h25mn

Avec : Julien Baumgartner, Emilie Piponnier, Lizzie Brocheré, Edith Le Merdy, Pasquale D'Inca, Wladimir Yordanoff, Nicolas Bridet, Bernard Menez, Alain Cauchi, Marie-Claude Fouqueau
En 1981, à son retour de Tasmanie pour un voyage d'études, Vincent, un jeune ethnologue, est accueilli par Alice, la femme dont il est amoureux et qui n'est autre que la fille du directeur du cabinet du ministère de l'Intérieur. Pour plaire à son futur beau-père, Vincent accepte de réaliser de discrets sondages en vue de découvrir les intentions de vote des habitants de Saint-Ferréol, un petit village de la région lyonnaise. En effet, la population de cette commune a pour particularité de voter, au dixième de pourcentage près, comme l'ensemble de la population française. Rapidement, Vincent met au jour un vaste trafic de faux électeurs ; une découverte qui complique fortement sa mission...



19h55

Adieu Berthe ou l'enterrement de mémé - Comédie



Avec : Denis Podalydès, Valérie Lemercier, Isabelle Candelier, Catherine Hiegel, Michel Vuillermoz, Bruno Podalydès, Samir Guesmi, Pierre Arditi, Benoît Hamon, Emeline Bayart, Michel Robin, Marta Rossi

Durée : 1h40mn

Armand, un pharmacien, travaille avec sa femme Hélène à Chatou. Une nouvelle va bouleverser son quotidien. Il vient, en effet, d'apprendre que sa grand-mère est décédée. Il se retrouve à gérer ses funérailles alors qu'entre le travail, sa femme et sa maîtresse, il le voyait très peu au final. Il est davantage préoccupé par la préparation d'un numéro de magie, avec ses accessoires cachés dans un tiroir de médicaments, pour l'anniversaire de la fille de sa maîtresse Alix. Pourtant, il est dans l'obligation de courir les funérariums de la région afin de trouver le cercueil adéquat pour sa grand-mère Berthe. Il doit également trancher entre un enterrement ou une incinération...



19h50

La pire semaine de ma vie - Téléfilm humoristique

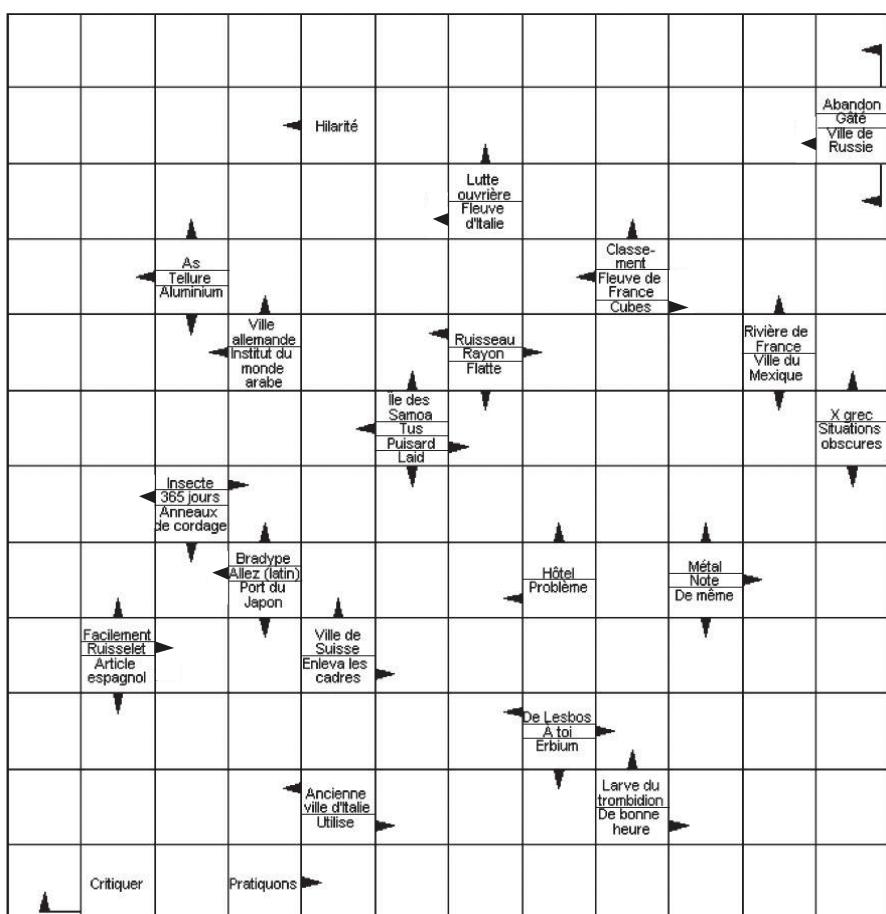


Avec : Bruno Salomone, Elodie Frenck, Charlotte de Turckheim, Didier Flamand, Julie Ferrier, Patrick Bouchitey, Lilly-Fleur Pointeaux, Marilou Berry, Alex Lutz, Nader Boussandel, Micheline Dax, Raphaëline Goupilleau

Durée : 1h40mn

Dans une semaine tout juste, Stéphane va épouser Mélanie, la fille aînée du juge Coville. Si les quelques jours qui précèdent un mariage sont rarement de tout repos, ceux que va vivre Stéphane battent tous les records. Le fiancé commence par perdre l'alliance léguée à la famille de Mélanie par l'impératrice Joséphine. Puis Anna, une collègue avec qui Stéphane a eu une aventure il y a deux ans, refait surface et le harcèle. Finalement, après avoir tué le chien de la famille, Gipsy, il envoie la grand-mère de sa fiancée à l'hôpital. La patience de la future belle-fille de Stéphane, qui ne voyait déjà pas cette union d'un très bon oeil, est alors mise à rude épreuve. Finalement, le mariage aura-t-il bien lieu ?...

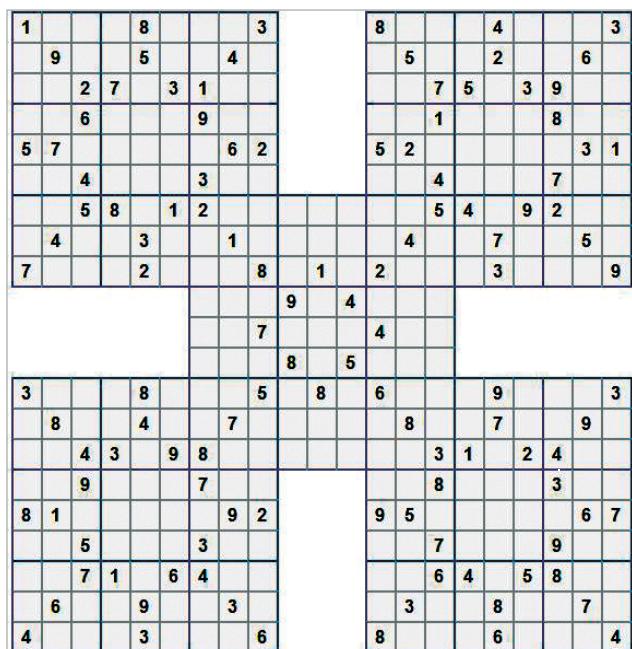
Mots fléchés n°265



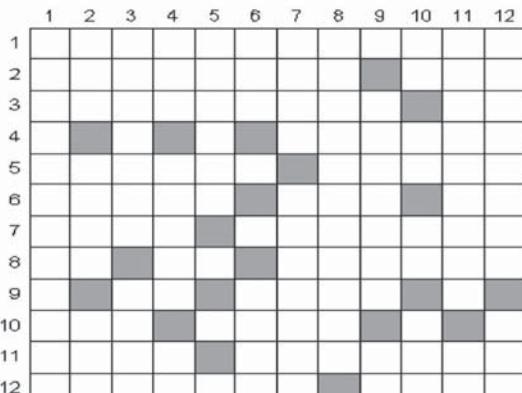
Samurai-sudoku n°265

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



Mots croisés n°265



horizontal :

1. Pique-niquer
2. Machine - Hardi
3. Cuites de manière à prendre une couleur dorée - Historique
4. Eclore
5. Halte - Pleurer
6. Aumône - Sigle de l'angl. Human Immuno- Deficiency Virus - Note
7. Boîte - Harem
8. Cale en forme de V - Or - Ruinés
9. En les - Met qqch en mouvement
10. Garçon d'écurie - Durillons "
11. Ille allongée près de Venise - Pierre
12. Relatif au palais de l'Elysée - Dirige

vertical :

1. Ch.-l. de c. des Yvelines
2. Petite pomme - Fl. d'Espagne - Plante potagère à bulbe
3. Vingtième lettre de l'alphabet grec - Fondatrice américaine du mouvement Science chrétienne
4. Circonstance - Hasards - Osmium
5. Sarcasme
6. Chlorure de sodium - Enfant
7. Ce qui est à lui - Toute particule subatomique de masse supérieure à celle du proton
8. Oléifiante
9. Unité de mesure d'équivalent de dose d'une radiation ionisante - Lumen
10. Drame japonais - Thulium - Cadmium - --, Atoll
11. Fleurettiste - Pronom indéfini
12. Etat de distraction (pl.) - Mammifère équidé

Proverbes

On ne doit pas laisser son travail à la dernière minute.

Proverbe algérien

Travaille, et tu deviendras fort ; assieds-toi, et tu sentiras mauvais.

Proverbe berbère

Toutes choses sont difficiles avant que d'être faciles.

Proverbe arabe

La nuit, tous les chats sont gris

Proverbe français

C'est arrivé un 7 Mai

1934 : découverte de la perle d'Allah aux Philippines.

1945 : le général allemand Alfred Jodl signe à Reims les termes d'une reddition inconditionnelle qui termine la participation allemande à la Seconde Guerre mondiale. Le document prend effet le lendemain.

1948 : Congrès de la Haye ou « congrès de l'Europe », qui mènera à la création du Conseil de l'Europe en mai 1949.

1954 : chute de Diên Biên Phù, dernier affrontement de la guerre d'Indochine.

1990 : en France, les gorges du Verdon deviennent un site naturel protégé.

1995 : Jacques Chirac est élu président de la République française.

1998 : officialisation de la fusion entre les compagnies américaine Chrysler et allemande Daimler-Benz.

1999 : la France reconnaît officiellement les langues régionales.

2010 : le Conseil européen approuve un prêt de 110 milliards d'euros pour lutter contre la crise de la dette publique grecque.

Célébrations :

- Journée mondiale des orphelins du SIDA, initiée par FXB International en 2002 pour attirer l'attention sur la détresse des millions d'orphelins du sida.

- Russie : Journée de la radio (ru), commémore le développement de la radio, en souvenirs des travaux d'Alexandre Popov en 1895.

LITIGE FAHB-IHF

AG extraordinaire le 2 septembre à Alger

L'Assemblée générale extraordinaire (AGE) de la Fédération algérienne de handball (Fahb) aura lieu le 2 septembre prochain, a-t-on appris dimanche auprès du Comité olympique algérien (COA).

L'ordre du jour de cette AGE concerne la mise en conformité des statuts de la Fahb avec les dispositions qui seront établies par le groupe de travail créé par l'IHF pour la mise en œuvre du processus devant aboutir au dénouement de la crise qui vit la

Fédération algérienne de handball.

L'IHF a adressé dernièrement une correspondance au COA dans laquelle elle l'informe qu'elle ne reconnaîtra pas le nouveau bureau fédéral de la Fahb, présidé par M. Deroaz, accordant un délai de 3 mois à la fédération algérienne pour organiser une nouvelle assemblée générale élective (AGE).

L'instance internationale a menacé la Fédération algérienne de handball de «sanctions» dans le cas où elle ne se plierait pas à

ses directives. Selon le communiqué du COA, cette procédure électorale doit être libre de toute ingérence gouvernementale ou pression conformément au principe de base d'autonomie comme stipulé dans les statuts de l'IHF et dans la charte olympique du CIO.

«Le comité olympique algérien compte sur la bonne compréhension et le sens des responsabilités de l'ensemble de la grande famille du handball pour participer activement au dénouement heureux de la situa-

tion qui perdure depuis des années», a-t-on ajouté. Un groupe de travail chargé de la mise en œuvre du processus devant aboutir au dénouement de la crise qui vit la Fédération algérienne de handball, tiendra sa première réunion de travail le 25 mai à Alger.

Ce groupe de travail sera présidé par M. Miguel Rocas Mas, 1er vice-président de l'IHF, accompagné de M. Rabah Boua-

rifi, représentant du Comité olympique algérien, de M. Mansourou Are-mouu, président de la Confédération africaine de handball ainsi qu'un représentant désigné par l'assemblée générale de la Fahb.

JUBILÉ DE L'EX-BOXEUR INTERNATIONAL SLIMANE BELKHEIR
Benguesmia à l'affiche demain à Annaba

Le boxeur algérien champion du monde WBB, Mohamed Benguesmia, affrontera mercredi prochain à Annaba le boxeur professionnel Khemissi Bahoul, de l'Olympique de Marseille (France), à l'occasion du jubilé de l'ex-pugiliste international Slimane Belkheir, a-t-on appris dimanche auprès de la Direction de la jeunesse et des sports (DJS). Ce combat de gala qui se déroulera à la salle omnisports Saidi-Brahimi, ne manquera pas de drainer la grande foule et les amoureux du noble art, d'autant qu'il opposera deux athlètes au palmarès éloquent, a estimé la même source. Champion d'Afrique amateur des mi-lourds en 1994, Moha-

med Benguesmia passe professionnel en 1997 pour remporter le titre de champion du monde WBB (2003-2005) des poids lourds-légers. Son palmarès est de 40 victoires, dont 33 ayant la limite, contre 3 défaites et 1 match nul.

Le boxeur Khemissi Bahoul qui croisera les gants avec Mohamed Benguesmia, a été champion d'Algérie en 1990. Il est actuellement professionnel sous les couleurs du club de l'Olympique de Marseille.

Les recettes de ce match, organisé par la DJS, vont permettre à Slimane Belkheir, 54 ans, de couvrir les frais de son hospitalisation prévue à l'étranger, a-t-on indiqué.

MONDIAL «JUNIOR» D'HALTÉROPHILIE

L'Algérie présente à Lima avec Hosseyn Ferdjallah

L'haltérophile Hosseyn Ferdjallah est le seul représentant algérien au championnat du Monde Juniors, qui a débuté vendredi dernier et se poursuivra jusqu'au 11 mai à Lima au Pérou, a-t-on appris dimanche auprès de la Fédération algérienne d'haltérophilie (FAH).

Sous la houlette de l'entraîneur national Abdelma-naam Yahiaoui, Ferdjallah (20 ans) aura la lourde mission de défendre les couleurs nationales dans un tournoi qui regroupe le gotha mondial de l'haltérophilie. Ferdjallah, sociétaire du club de Béni Srair (M'Sila), concourra dans un tournoi qui drainera 145 haltérophiles de 48 pays dont quatre africains (Algérie, Tunisie, Ouganda et Egypte).

Il aura comme adversaire direct, le Roumain Bejenaru Florin, le Russe Unanyan Razmik, l'Arménien Karapetyan Andranik, le Chinois Guo Zhihui, les deux Azéris Aligulizada Elkhan et Rahimov Nijat, le Japonais Itsutsu Taihei, le Malais Mohamad Khairul Anuar, et le Colombien Moreno Torres Esneider. Le représentant algérien, 6e aux Jeux Olympiques de la jeunesse (JOJ) de Singapour en 2010 abordera la compétition, mardi, dans le plateau A, «sans pression aucune. Notre choix n'est pas fortuit. Cet athlète, est l'un des meilleurs juniors algériens de sa catégorie aux côtés de Walid Bidani et deux autres. Nous ne voulons pas lui mettre une pression inu-

tile», a indiqué à l'APS, le président de la fédération M. Aziz Brahim. Un autre haltérophile devait prendre part aux joutes de Lima. Il s'agit de Walid Bidani, un autre jeune talent prometteur. Mais, selon le responsable fé-déral, «la méforme actuelle de cet athlète l'a empêché d'être présent.

Il sera préservé pour d'autres importantes compétitions», a expliqué le président de la Fédération.

Dans son programme, la FAH compte mettre les moyens dans la prise en charge des jeunes talents à l'image de Ferdjallah. Bidani et deux autres jeunes halterophiles qui sont «des athlètes très prometteurs et qui recèlent des potentialités indéniables», estiment les techniciens algériens. Placés dans la catégorie des athlètes d'élite et encadrés par l'entraîneur Abdelma-naam Yahiaoui, ces quatre haltérophiles «seront très bien pris en charge dès maintenant en vue des prochaines échéances dont les Jeux olympiques de Rio en 2016», selon les objectifs de l'instance fédérale.

«Notre principal objectif à travers la participation au rendez-vous de Lima, c'est de préparer d'abord les prochains championnats du monde avec l'ambition de décrocher la première médaille algérienne en haltérophilie, ensuite penser aux JO-2016», a expliqué le président de la FAH.

NBA

LeBron James
meilleur joueur
de la saison

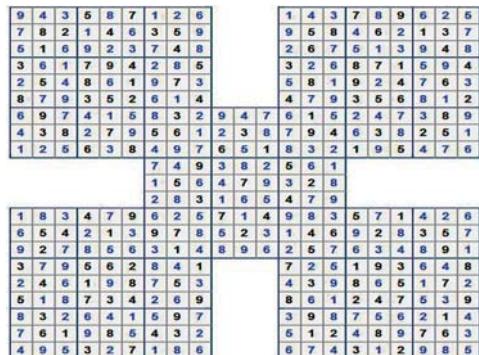
La NBA a officiellement désigné dimanche l'ailier de Miami LeBron James comme meilleur joueur (MVP) de la saison régulière pour la deuxième fois d'affilée et la quatrième fois de sa carrière. A 28 ans, James, déjà récompensé en 2009, 2010 (avec Cleveland) et 2012 (avec Miami) rejoint au palmarès Wilt Chamberlain, une légende de la NBA. Dans l'histoire de la Ligue, seuls Bill Russell (5), Michael Jordan (5) et Kareem Abdul-Jabbar (6) ont été sacrés MVP de la saison plus de quatre fois. Mais seul Russell a accumulé quatre récompenses de MVP en l'espace de cinq saisons (1961, 1962, 1963 et 1965), comme James, qui est en outre le plus jeune à atteindre la barre des quatre trophées de MVP.



«King James» a marqué 26,8 points, pris 8 rebonds, délivré 7,3 passes décisives, réussi 1,7 interception et fait 1 contre en moyenne lors des 76 matches qu'il a disputés lors de la saison régulière. La star du Heat a surtout brillé par son adresse, affichant le meilleur pourcentage de sa carrière aux tirs (36,5%, dont 40,6% à 3 pts).

Sous l'impulsion de James, Miami a enregistré le meilleur ratio victoires-défaites de son histoire (66-16), réalisant même une série de 27 succès d'affilée, la deuxième meilleure de l'histoire de la NBA derrière les 33 victoires de rang des Los Angeles Lakers lors de la saison 1971-1972. Champions en titre, «LB» et Miami affrontent Chicago à partir de lundi au 2^e tour des play-offs (demi-finales de Conférence Est). Le vote, effectué par 120 membres des médias nord-américains avec une voix accordée au résultat d'un sondage du public, a été sans appel: James a été désigné en N.1 sur la liste de cinq noms possibles par 120 votants sur 121.

Solution Samurai-sudoku N°264



Solution Mots Croisés N°264

DAMASQUINAGE
ECUMEUX■AMES
STEATOMES■NS
HI■R■IAXARTE
OFFRE■LARCIN
U■RETS■CD■L■
LIAS■ESTELLE
ILI■FRAISIER
E■CREDIT■ESE
REHE■ETUDES■
EDENTA■DOSER
SE■EMULES■SA

Solution Mots Fléchés N°264

LARMOIEMENTS
ORAISSON■NOE■
UTILE■SOEURS
FURENT■BRERA
OSE■TEC■VRAI
Q■NS■NENE■IN
ULTIMES■SENT
EU■REBUS■RE
RESSERRES■OS
ISE■REEL■BI■
E■TOUS■OSONS
■CHUT■ENRAGE

CHAMPIONNAT D'ALGÉRIE
DE SUPER-DIVISION DE
HANDBALL (MESSIEURS)
**Le point après
le 2^e tournoi**

Le point du championnat d'Algérie de Super-Division de handball (messieurs) après le déroulement du 2^e tournoi, composé des 3^e, 4^e et 5^e journées, ce week-end:

GROUPE A:
3^e journée : Sétif, Jeudi 2 mai 2013
AB Barika - GS Boufarik 16-19
TR Sétif - CRB Mila 20-21
GS Pétroliers - CRB Baraki 33-24
Exempt : MC Saïda

4^e journée : Sétif, Vendredi 3 Mai 2013
CRB Mila - GS Boufarik 19-22
CRB Baraki - AB Barika 27-18
TR Sétif - MC Saïda 25-29
Exempt : GS pétroliers

5^e journée : Sétif, Samedi 4 Mai 2013
CRB Mila - CRB Baraki 21-22
MC Saïda - GS Boufarik 25-19
AB Barika - GS Pétroliers 20-27
Exempt : TR Sétif

Classement	Pts	J
1. GS Pétroliers	6	3
2. MC Saïda	6	3
3. CRB Baraki	4	3
4. GS Boufarik	4	4
5. CRB Mila	2	3
6. TR Sétif	2	3
7. AB Barika	0	4

GROUPE B:
3^e journée : Béjaïa, Jeudi 2 mai 2013
CR Bord Bou Arréridj - WO Rouiba 34-28
ES Ain Touda - HBC El Biar 34-23
TR Bab El Oued - O. El Oued 23-35
Exempt : JSE Skikda

4^e journée :
Béjaïa, Vendredi 3 mai 2013
ES Ain Touda - CR Borj Bou Arréridj 28-26
TR Bab El Oued - WO Rouiba 25-32
JSE Skikda - HBC El Biar 25-24
Exempt : O. El Oued

5^e journée :
Béjaïa, Samedi 4 mai 2013
WO Rouiba - HBC El Biar 21-20
CR Bordj Bou Arréridj - O. El Oued 22-26
ES Ain Touda - JSE Skikda 24-19
Exempt : TR Bab El Oued

Classement	Pts	J
1. ES Ain Touda	8	4
2. JSE Skikda	4	2
3. O. El Oued	3	3
4. WO Rouiba	3	3
5. CRB Arréridj	2	4
6. HBC El Biar	2	3
7. TR Bab El Oued	0	4

**COUPE DES COUPES
Niederösterreich
large vainqueur
d'Issy-Paris**

Le club autrichien de Niederösterreich est allé infliger une lourde défaite (30-22) à l'équipe française d'Issy Paris en finale aller de la Coupe des Coupes dames de handball, dimanche à Paris.

Avec ses quatre Ligue des champions, le club autrichien sait gérer de tels rendez-vous et ne devrait pas laisser passer l'occasion d'ajouter un titre à sa collection à l'occasion du match retour, samedi prochain en Autriche.

**CHAMPIONNAT NATIONAL MILITAIRE D'ATHLÉTISME
28 équipes de différentes écoles
et commandements présentes à Blida**

Les compétitions du championnat national militaire d'athlétisme ont débuté, lundi, au complexe sportif militaire de Blida, avec la participation de 28 équipes représentant différentes écoles de formation, commandements de l'Armée nationale populaire (ANP), Garde républicaine et Gendarmerie nationale.

tif, de volonté et surtout de respect des valeurs humaines et morales de la pratique sportive».

Il a également souligné le «rôle primordial» du sport dans la «consolidation de l'esprit de discipline, une des valeurs morales ancrées dans les rangs de l'ANP», réitérant la volonté de l'institution militaire de «déployer davantage d'efforts pour développer les différentes disciplines sportives».

Les compétitions se poursuivront jusqu'au 9 mai en cours et concerneront plusieurs épreuves (100 m, 400 m, 800m, 1.500 m, 3.000 m, 5.000 m, 10.000m...).



ARTS MARTIAUX

Des capoeiristes à l'œuvre au campus de l'université «Mohamed Boudiaf» d'Oran

Des capoeiristes, pratiquants d'une discipline d'arts-martiaux, la capoeira, ont été à l'œuvre dimanche au campus de l'université dessinances et technologiques d'Oran (Usto) «Mohamed Boudiaf», procurant du plaisir à un nombre de jeunes étudiants, venus découvrir cette spécialité.

Cette 2^e rencontre de capoeira itinerante Algérie de deux jours, organisée par l'association «Fitya» des arts martiaux de Mers El Hadjadj en collaboration avec la direction des activités sportives et culturelles de l'Usto et la direction de la Jeunesse et des Sports d'Oran, a vu la participation de plus de 60 capoeiristes représentant huit associations d'Algérie, Blida, Djelfa, Skikda, Guelma, Saida, Sidi Bel-Abbès et Oran.

La première journée a été marquée samedi par une démonstration sur la grande plage de Mers El Hadjadj, en présence d'une grande foule de mordus de sports d'acrobatie et un stage de passage de grade encadré par deux maîtres de cette discipline, l'Algérien Bachir Cherif et le Français Peltier Alexandre.

La capoeira, un art martial afro-brésilien qui puise ses racines dans les méthodes de combat et les danses des peuples africains du temps de l'esclavage au Brésil, est faite d'esquive, de jeu, de mouvements, de danse et d'épreuves d'endurance, fait de plus en plus d'émules en Algérie.

La Ginga est le mouvement de base qui détermine tout le jeu et toute la gestuelle semblable à celle du cobra. La roda, où se déroule la capoeira, est un espace rituel et circulaire d'où jaillissent les mouvements giratoires des corps qui tracent dans l'air des cercles ouverts et dynamiques.

Les cours de capoeira en Algérie pour les enfants offrent une approche ludique de cet



art martial. Les enfants découvrent les mouvements et les rythmes de la capoeira par le jeu. Au cours de l'apprentissage, l'enfant maîtrisera graduellement les différentes techniques de la Capoeira et dominera toujours mieux le jeu dans la roda. Il découvrira progressivement le côté artistique de la capoeira: la musique, les chants, la danse et les acrobaties.

Les adultes s'intéressent à la capoeira pour divers motifs. Certains entendent développer la condition physique et les techniques martiales, d'autres préfèrent le côté acrobatique, d'autres apprécient l'aspect musical et percussion et d'autres souhaitent s'approprier progressivement de toutes ces facettes, a-t-on expliqué. Le grade de chaque capoeiriste est reconnaissable par la couleur du cordon (vert, jaune et bleu) leur servant de ceinture. Le passage de grade se fait au cours d'un rituel spécifique nommé «batizado».

La présence d'un maître, maître ou instructeur est requise au cours de ce passage de grade. L'évolution des élèves est mesurée par leur équilibre lors de l'exécution des mouvements acroba-

tiques, mais aussi par leur implication dans la vie de l'Association. «Véritable école de la vie, la capoeira améliore la capacité de tous les membres à s'insérer dans la vie d'un groupe. La discipline rend également extraverti et communicatif. Elle développe les facultés du corps tout en éliminant la morosité et la nervosité. Elle est idéale pour le maintien du bien-être», selon le maître Bachir Cherif.

La capoeira intègre de nombreuses figures acrobatiques et aériennes, rendant plus variées et plus efficaces les techniques de frappes avec les jambes et les pieds.

La dimension martiale de la discipline est habilement cachée dans des techniques de déplacement, rythmées par des instruments de musique variés, selon maître Peltier Alexandre.

Parmi les instruments spécifiques de la capoeira, le berimbau, un ensemble formé à partir d'une calebasse et d'un arc de bois, un tambour léger nommé pendeiro.

TENNIS

L'Algérienne Inès Ibbou remporte à Rome la Stanley Cup des U-14

La joueuse de tennis algérienne Inès Ibbou a remporté à Parioli (Rome, Italie) la Stanley Cup réservée aux moins de 14 ans (U14) en battant la numéro 2 italienne, Arianna Capogrosso 6-2, 6-2, en finale du tournoi qui s'est déroulé du 27 avril au 4 mai.

La prodige algérienne s'est imposée à l'issue de six matches disputés dans le tableau final de ce tournoi international de la catégorie 1 (la plus élevée) sous l'égide de Tennis Europe, sans concéder un seul set face à l'élite européenne des U14. Le tableau final se jouait dans le format de 64 joueuses dont 8 issues des tableaux de qualifications. Au cours de son parcours jusqu'en finale, la joueuse de l'Azur Tennis Club de Staouéli (Algier) a battu notamment la numéro 1 italienne, Tatiana Peri au 3^e tour sur le score de 6-3, 7-5 et la numéro 1 espagnole, Eva Guer-

rero Alvarez, en demi-finale 7-5, 6-3 avant de dominer Arianna Capogrosso en finale.

Vingt-deux nations étaient représentées dans cette compétition qui figure au rang des quelques tournois de la catégorie 1 comptant pour le classement officiel. Les meilleures minimes de Russie, Roumanie, Croatie, Grande-Bretagne, France, Pays-Bas, Luxembourg, Espagne, Italie et Turquie notamment étaient présents dans les tableaux féminins et masculins, en simple et en double, selon l'attaché de presse de l'athlète algérienne, Nourredine Yahia Cherif. Le prochain rendez-vous de l'espoir du tennis féminin algérien dans une compétition U14 de ce rang est prévu début juillet à Paris où elle devrait disputer la BNP Paribas Cup, toujours sous l'égide de Tennis Europe.

APS

LIGUE 1

CABBA-ESS et JSMB-JSS avancés au 14 mai

Les rencontres CA Bordj Bou Arréridj-ES Sétif et JSMB Béjaïa-ES Saoura comptant pour la 29^e journée du championnat de Ligue 1 algérienne ont été avancées au 14 mai en cours, a indiqué la Ligue de football professionnel (LFP).

Cette décision est dictée par la participation de l'ESS et de la JSMB aux huitièmes de finale Bis de la Coupe de la Confédération africaine de football (CAF) programmés entre le 17 et 19 mai, précise la même source. Les deux clubs ont été éliminés de la Ligue des champions mais repêchés dans la coupe de la confédération,

conformément à la réglementation de la CAF.

Le programme de fin de saison :

7 mai : matches retards de la 27^e journée
MC Oran - USM Alger / JSM Béjaïa - WA Tlemcen / MC Alger - ES Sétif
11 mai : 28^e journée
14 mai : Matches avancés de la 29^e journée
CAB Bordj Bou Arréridj-ES Sétif et JSMB Béjaïa - ES Sétif
18 mai : Suite de la 29^e journée
21 mai : 30^e journée

JS KABYLIE

Quel entraîneur pour la saison prochaine ?

Ferrah Menad

Trois pistes en interne sont évoquées pour prendre en charge le volet technique des Canaris de la JS Kabylie. Il s'agit de Palmen Markov, Manuel Amoros et José Manuel. Auteur d'une saison mitigée, le club phare de la Djurdjura s'active sérieusement pour dénicher un entraîneur en vue de la saison prochaine. C'est un choix que j'avais fait depuis un bon bout de temps. Le futur entraîneur sera assisté par Arezki Amrouche», a indiqué le pré-

sident de la JSK, Moh Chérif Hannachi. Et de poursuivre : «J'ai rencontré José Manuel et j'ai discuté avec le manager d'un autre entraîneur (José Manuel), mais je n'ai rien décidé pour le moment. J'ai un troisième entraîneur et je prendrai tout mon temps avant de trancher sur le futur entraîneur de la JSK.» D'une source digne de foi, le Portugais, José Manuel est en pole position pour prendre en charge le volet technique de la JSK. «Je sais que la JSK est un club exceptionnel en Algérie. La JSK a un palmarès éloquent et c'est une équipe ambitieuse, vu qu'elle joue à chaque fois pour quelque chose. Je ne nie pas les contacts avec la JSK, mais je n'ai pas été contacté directement par les responsables de la JSK. Ces der-

niers sont en contact avec la personne qui m'a proposé», a déclaré le Portugais. Par ailleurs, la piste d'un entraîneur local n'est pas écartée, le nom qui revient avec insistance est celui de Djamel Menad.

Il faut dire qu'à chaque fin de saison, l'ex-baroudeur du Jumbo JET est cité sans pour autant voir le souhait des milliers de fans se concrétiser. Toujours dans le même contexte, nous avons appris que certains membres du CA insistent toujours pour Menad qu'ils veulent voir prendre les destinées techniques du club la saison prochaine.

Toutefois, les Kabyles attendent toujours les décisions de la commission de discipline, après tout ce qui s'est passé lors de la finale de coupe d'Algérie.

COUPE D'ALGÉRIE (BOYCOTT DE LA CÉRÉMONIE)

Les convoqués auditionnés, en l'absence du président de la SSPA «le Doyen»

Le président de la commission de discipline de la Ligue de football professionnel (LFP) Hamid Haddadj a indiqué que son instance a auditionné ce lundi à Alger, les responsables et joueurs du MC Alger après le boycott de la cérémonie de remise de médailles lors de la finale de coupe d'Algérie perdue face à l'USM Alger (1-0), à l'exception du président du conseil d'administration de la SSPA «le Doyen», Kamel Amrouche. «Nous avons auditionné trois des quatre personnes convoquées. M. Amrouche s'est excusé. On doit l'auditionner lui aussi avant de prendre une décision sur cette affaire dans les plus brefs délais», a déclaré Haddadj à la presse. Un communiqué de la commission de discipline sur cette affaire sera rendu public dans les prochaines heures, selon M. Haddadj. L'équipe du MC Alger avait refusé d'accéder à la tribune officielle, à la fin de la rencontre pour recevoir des mains du Premier ministre Abdelmalek Sellal, les médailles de la finale. La commission de discipline avait adressé mercredi quelques heures après le match, des convocations à Kamel Amrouche, président de la société sportive par action (SSPA) du MCA, Omar Gherbi, coordinateur de la section de football et Djamel Menad, entraîneur. La LFP avait également convoqué le gardien de but du MC Alger Faouzi Chaouchi et le capitaine de l'équipe Réda Babouche pour s'expliquer sur leur attitude et celle de leurs coéquipiers, lors de la finale de la Coupe d'Algérie.

Publicité

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA D'ALGER
DIRECTION DU BUDGET, DE LA COMPTABILITÉ ET DU PATRIMOINE
NIF : 410002000016085

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT

RÉHABILITATION DE L'ACCÈS À LA LOCALITÉ LAROUSSI HAMOUD COMMUNE DE KHRAICIA

La Direction des Travaux Publics de la wilaya d'Alger lance un avis d'appel d'offres national restreint pour la réalisation du projet :

RÉHABILITATION DE L'ACCÈS À LA LOCALITÉ LAROUSSI HAMOUD COMMUNE DE KHRAICIA

L'appel d'offres est destiné aux entreprises ayant les qualifications et classifications professionnelles d'activité principale Travaux Publics de catégorie 4 ou plus.

Ce document doit être présenté lors du retrait du cahier des charges.

Les entreprises intéressées par le présent avis sont invitées à retirer le dossier gratuitement auprès de la :

Direction des Travaux Publics de la wilaya d'Alger
(Bureau des marchés), sis au 125, Rue de Tripoli, Hussein Dey, Alger.

À partir du premier jour de publication du présent avis sur les quotidiens nationaux ou le BOMOP sur présentation du certificat de qualification en cours de validité

Les offres devront être déposées auprès de la :

**Direction des Travaux Publics
de la wilaya d'Alger**
(Bureau des marchés)

Les offres doivent comporter une offre technique et une offre financière, chaque offre est insérée dans une enveloppe fermée et

cachetée, indiquant la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « technique » ou « financière », selon le cas.

Les deux enveloppes sont mises dans une autre enveloppe anonyme, fermée et cachetée, ne comportant que la mention suivante :

A
Monsieur le Directeur des Travaux Publics
Direction des Travaux Publics de la wilaya
d'Alger
125, Rue de Tripoli - Hussein Dey - Alger
Appel d'offres n°.....

**RÉHABILITATION DE L'ACCÈS À LA LOCALITÉ
LAROUSSI HAMOUD, COMMUNE DE KHRAICIA**
- Soumission à ne pas ouvrir -

Toute entreprise soumissionnaire devra accompagner sa soumission des pièces demandées dans l'instruction aux soumissionnaires et des pièces certifiées exigées par la réglementation en vigueur des marchés publics et notamment :

a) L'offre technique contient :

- La déclaration à souscrire dûment remplie et signée.
- Le certificat de qualification et de classification professionnelles en cours de validité activité principale travaux publics catégorie 4 ou plus.
- Le Registre de commerce.

b) L'offre financière contient :

- La soumission.
- Le bordereau des prix unitaires.
- Le devis quantitatif et estimatif.

NB : Le soumissionnaire est tenu de se référer à la liste détaillée consignée dans le cahier des charges (instructions aux soumissionnaires)

La durée accordée aux soumissionnaires pour la préparation des offres est de 15 jours à compter de la 1^{re} parution du présent avis d'appel d'offres dans la presse nationale ou dans le BOMOP. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Le jour de dépôt des offres technique et financière correspondant au dernier jour de la durée de préparation des offres.

Les offres resteront valides pendant une période égale à la durée de préparation des offres augmentée de trois mois.

L'heure limite de dépôt des offres est fixée à 14h00.

Les entreprises sont invitées à assister à la séance d'ouverture des plis (offres technique et financière), le jour de la date de dépôt des offres à 14h30, au niveau de la :

Direction des Travaux Publics de la wilaya d'Alger.
Sis au 125, Rue de Tripoli - Hussein Dey - Alger

LIGUE 1 PROFESSIONNELLE (MISE À JOUR/ 27^e J)

Le MCA veut oublier la désillusion de la Coupe, le MCO veut s'offrir l'USMA

La mise à jour de la 27^e journée du championnat professionnel de football de Ligue 1, prévue aujourd'hui, offrira aux puristes une belle affiche entre le MC Alger et l'ESS Sétif, alors que le MC Oran aura à cœur de quitter la zone rouge en accueillant l'USMA.

Battu en finale de la Coupe d'Algérie par l'USMA, le MCA veut oublier ses déboires en recevant le leader actuel du championnat, l'ESS, avec l'objectif de reprendre la seconde place, occupée désormais par l'USM El Harrach, après sa victoire samedi à Sidi Bel-Abbès (2-1).

Les Rouge et Vert devront puiser dans leurs ressources mentales pour essayer de venir à bout de l'Entente, également groggy, après son élimination en 1/8^e finale de la Ligue des champions par les Congolais de l'AC Léopards.

Une victoire des Mouloudéens leur permettrait de se relancer dans le championnat, même si le titre est presque acquis pour l'ESS, qui compte cinq points d'avance sur le dauphin. La JSM Béjaïa (9^e, 34 pts) sortie avec les honneurs au même stade de la compétition de la Ligue des champions face à l'EST Tunis, recevra l'avant-dernier au tableau, le WA Tlemcen, avec l'intention de quitter le ventre mou du classement. Le WAT, de son côté, n'aura d'autre alternative que de réagir, pour préserver un brin d'espoir de maintien, même si sa mission à Béjaïa s'annonce d'ores et déjà difficile. Le MCO (13^e, 26 pts), aura une belle occasion de s'éloigner de la zone des relégables, à l'occasion de son duel face à l'USMA, revigorée par son 8^e trophée de Coupe d'Algérie.

Un succès des joueurs de Omar Belatouf est obligatoire, d'autant plus qu'il va leur permettre de creuser l'écart sur le premier relégable, le CA Batna (14^e, 26 pts).

Un faux-pas des Oranais leur serait fatal. Il compliquerait davantage leur situation dans l'optique du maintien.



Ph. : Madjid Nait Kaci

Programme des matchs

Programme des rencontres de la mise à jour de la 27^e journée du championnat professionnel de football de Ligue 1, prévues mardi (17h00) :

Oran : MC Oran - USM Alger
Béjaïa : JS Béjaïa - WA Tlemcen
Alger (5-Juillet) : MC Alger - ES Sétif

Classement	Pts	J
1. ES Sétif	55	26
2. USM El-Harrach	50	27
3. MC Alger	47	26
4. CS Constantine	45	27
5. USM Alger	42	26
6. CR Belouizdad	41	27
7. JS Kabylie	39	27
8. JS Saoura	34	27
--JS Béjaïa	34	26
--ASO Chlef	34	27
11. MC El-Eulma	33	27
12. CABB Arréridj	29	27
13. MC Oran	26	26
14. CA Batna	25	27
15. WA Tlemcen	22	26
16. USM Bel-Abbès	21	27

TRANSFERT

Yacine Bezzaz convoité par l'ES Sétif et par des clubs saoudiens et émiratis



L'international algérien Yacine Bezzaz, en fin de contrat avec le CSC Constantine (Ligue 1 Algérienne de football), a indiqué hier avoir reçu des propositions émanant de clubs saoudiens et émiratis, et une autre de l'ES Sétif.

«J'ai reçu des propositions d'Arabie Saoudite, des

Emirats arabes unis ainsi que de l'ES Sétif (Ligue 1, Algérie), mais ça reste dans un stade préliminaire», a déclaré à l'APS, l'attaquant des Verts.

«Pour l'heure, je suis concentré sur les trois derniers matches du championnat où nous aurons un bon coup à jouer dans la course à la qualification à une compétition internationale (le CSC est 4^e au classement, ndlr), a-t-il ajouté. Bezzaz (31 ans) était retourné en Algérie lors de l'été 2011 après avoir passé huit ans dans les championnats français de 1^{re} et 2^e division. Il avait opté pour l'USM Alger où il n'était resté que six mois, avant de faire son «come back» au CSC, club où il avait fait ses premières classes.

«Certes, mon contrat avec le CSC expire en juin prochain, mais l'hypothèse de le prolonger n'est pas à écarter, surtout que la situation administrative du club commence à s'améliorer après l'arrivée

de la société Tassili Airlines comme actionnaire majoritaire», a expliqué encore le joueur.

L'international algérien compte «étudier minutieusement toutes les offres, une fois la saison terminée, avant de trancher sur celle qui l'arrangera le plus, selon ses dires.

Sur l'éventualité de le voir porter le maillot de l'ESS, surtout qu'il sera appelé à disputer la Ligue des champions d'Afrique la saison prochaine, puisque le club sétifien se dirige droit vers la préservation de son titre de champion d'Algérie, Bezzaz a avoué être tenté par le challenge, mais préfère reporter sa décision à la fin de saison.

«Le premier contact qui m'est parvenu de l'ESS remonte à un mois. Il est vrai, disputer la Ligue des champions est très intéressant pour tout joueur, mais je préfère ne prendre aucune décision pour le moment», a-t-il affirmé.

APS

LIGUE 2 DE FOOTBALL

Démission collective du conseil d'administration du NA Hussein-Dey

Le conseil d'administration (CA) du NA Hussein-Dey a annoncé sa démission collective, en raison de la «situation chaotique» dans laquelle se trouve le club de Ligue 2 algérienne de football, a indiqué hier l'un de ses membres à l'APS.

«Les membres du conseil d'administration du NAHD sont tous démissionnaires. Un appel est lancé à toute personne désirant prendre le relais, à se manifester», a déclaré Kamel Saoudi, membre du CA et président de la section football.

Ce n'est pas la première fois que les membres du CA jettent l'éponge. Ils l'ont déjà fait lors de l'intersaison, avant de revenir à de meilleurs sentiments. «Si on était revenu sur nos démissions à l'époque, c'est parce que personne ne s'est présenté pour nous succéder. Il restait trois jours seulement avant l'expiration des délais impartis aux clubs pour faire leurs engagements auprès de la Ligue du football professionnel, et nous devions faire quelque chose pour permettre au NAHD d'évoluer en Ligue 2», a expliqué Saoudi.

«Cette fois, les éventuels postulants à notre succession auront tout le temps pour préparer la nouvelle saison. Qu'ils soient rassurés aussi que 90% de l'effectif actuel est sous contrat. Ceux qui prétendent aimer le NAHD n'ont donc qu'à se présenter pour prendre ses commandes», a-t-il ajouté.

Evoquant les raisons ayant conduit à cette démission collective, le dirigeant husseindéen a fait savoir que les membres du conseil d'administration «ne sont plus capables de subvenir aux besoins de l'équipe», précisant qu'ils ont assuré de leur propre argent son fonctionnement lors de la saison qui vient de se terminer.

«Malgré le fait que nous ne disposions d'aucun sponsor, et ne bénéficiions d'aucune aide de la part des autorités locales, nous allons quitter nos postes sans laisser aucune dette», a assuré ce responsable à l'adresse d'éventuels candidats aux rênes du club banlieusard de la capitale.

Il n'a pas hésité, en outre, à accuser «certaines parties dans l'entourage de l'équipe» de lui mettre les bâtons dans les roues», leur imputant «la responsabilité de l'échec du NAHD à accéder». «Nos résultats lors de la phase aller, que nous avions terminée dans le peloton de tête, n'ont pas été du goût de certains dans l'entourage du club. Ils ont commencé alors à nous saboter, ce qui s'est répercuté négativement sur notre parcours lors de la deuxième partie de l'exercice», a-t-il déploré.

Le NAHD, qui était bien parti pour effectuer son retour parmi l'élite, une année après sa rétrogradation en Ligue 2, a terminé l'exercice 2012-2013 à la 7^e place.

Saoudi a enfin précisé que le CA du «Nasria» avait ouvert le capital de sa société par actions (SPA) il y a de cela trois mois, mais aucun investisseur ne s'est présenté pour acquérir la moindre action.

La Juve tient sa couronne



Grâce à un court succès contre Palerme (1-0), la Juventus a été sacrée championne d'Italie. Une récompense logique pour la Vieille Dame, dont l'hégémonie est incontestable. La tension était palpable dans les travées du Ju-

ventus Stadium, dimanche après-midi, pour la réception de Palerme. Le match tant attendu, qui devait propulser la Juventus au sommet de l'Italie, une nouvelle fois. Et si la partie fut âpre, débloquée par le Chilien Vidal

dans le rôle du sauveur, le coup de sifflet final a marqué l'instant de la délivrance pour la Vieille Dame. Une explosion de joie dans l'arène des Bianconeri, qui raflent leur vingt-neuvième Scudetto. L'Italie a son roi.



Conte rend hommage aux joueurs

Au micro de Sky Sports, l'entraîneur de la Juventus Antonio Conte a d'abord voulu rendre hommage à ses joueurs, pour le deuxième Scudetto d'affilé remporté par le club de la Vieille Dame. «Le mérite revient aux gars, qui ont été extraordinaires toute la saison. Ce n'était pas facile de gagner cette année, en étant favoris, ce qui est normal avec le Scudetto sur la poitrine, a expliqué le technicien des Bianconeri. Et puis, il y avait la fatigue de la Ligue des champions. Mais nous avons été champions en avançant à un rythme incroyable, en étant en tête toute l'année. Les gars ne sont pas présomptueux, après les défaites, ils ont toujours retrouvé la faim.»



VIDAL «PLUS DIFFICILE QUE L'AN PASSÉ»

Auteur de son 10^e but de la saison, Arturo Vidal a livré ses sentiments sur le deuxième Scudetto consécutif de la Juventus : «C'est différent de l'an passé, c'était plus difficile de le gagner car on jouait

la Champions League. On est une équipe très forte et aujourd'hui on l'a démontré. Mon but le plus important a été celui contre le

Torino car c'était le derby. Je dédie ce Scudetto à ma famille et à mes amis qui sont toujours à mes côtés.»

L'immense joie de Pogba

Sacré champion d'Italie avec la Juventus Turin, Paul Pogba remporte la Serie A dès sa première saison avec la Vieille Dame. Une énorme satisfaction pour l'international français, excellent contre Palerme (1-0), malgré son expulsion.

«C'est une immense joie, je ne réalise pas trop pour l'instant, c'est tout frais, admet Pogba, aux anges, sur le site officiel de l'Uefa. Mais je suis heureux, je suis dans un grand club, et mon choix de venir à la Juve l'été dernier est validé par un titre (...) Un joueur veut toujours arriver au sommet, être le meilleur, mais pour l'instant je ne suis rien du tout, reconnaît-il, la tête sur les épaules. J'essaie de rattraper les grands, de faire une grande carrière comme les Zidane, les Vieira, et même, si Dieu le veut, essayer d'être encore plus fort.»



Ronaldo s'accroche avec la police madrilène



La soirée de samedi avait bien commencé pour Cristiano Ronaldo, auteur d'un doublé sous le maillot du Real Madrid face à Valladolid (4-3). Elle s'est moins bien terminée. De retour d'un dîner avec sa compagne Irina Shayk, l'international portugais aurait, selon la radio Cadena Cope, tenté d'éviter un contrôle de police alors qu'il conduisait sans ses papiers.

Ramos fidèle à Casillas

Sergio Ramos a été interrogé sur l'avenir de son entraîneur, José Mourinho, avec qui le courant ne passe plus très bien. Le cas d'Iker Casillas, remplaçant depuis le mois de janvier, a également été abordé. A la question «Soutien à Iker ?», Ramos s'est contenté de répondre : «Toujours !»

Galatasaray champion de Turquie pour la 19^e fois un record



Assuré de conserver son titre de champion de Turquie, dimanche, Galatasaray est passé devant Fenerbahçe sur le plan national (19 titres contre 18). Galatasaray est assuré de conserver son titre de champion de Turquie à deux journées de la fin de la saison après sa victoire contre Sivasspor (4-2), di-

manche à Istanbul

lors de la 32^e journée, grâce à des doublés de Yilmaz (22 buts cette saison en Championnat, meilleur buteur) et d'Inan. Les hommes de Fatih Terim profitent de la défaite de Fenerbahçe, l'autre rival stambouliote, contre Buyuksehir Belediyespor (2-0), et, avec dix points d'avance, ne peu-

vent plus être rejoint.

Ce sacre permet également à Galatasaray de dépasser Fenerbahçe au nombre de titres (19 contre 18) et de couronner sur le plan national une belle saison sur la scène européenne, marquée par une défaite en quart de finale de la Ligue des champions contre le Real Madrid (0-3 ; 3-2).

Un autre sacre pour Drogba



Et un titre pour Didier Drogba, un de plus ! Ce dimanche, le capitaine de la sélection ivoirienne a remporté le titre de champion de Turquie avec Galatasaray. Opposés à Sivasspor, la formation stambouliote n'a pas fait de détails pour s'imposer (4-2) et ainsi valider son sacre national.

RASD-PÉROU

Naissance d'une nouvelle Association d'amitié

Une nouvelle Association péruvienne d'amitié avec la République arabe sahraouie démocratique (APEARASD) a été créée jeudi dernier à Lima (Pérou), rapporte l'agence de presse sahraouie (SPS), citant un communiqué de la mission diplomatique sahraouie au Pérou. Les membres de l'Association ont exprimé leur disponibilité à «défendre les droits inaliénables du peuple sahraoui à l'autodétermination et à l'indépendance conformément au droit international» et dénoncé les «violations systématiques» des droits de l'homme de la population sahraouie dans les villes occupées par le Maroc, a précisé la même source.

Ils ont exigé également la mise en place d'un mécanisme onusien permanent de surveillance des violations des droits de l'homme et le pillage des ressources naturelles du Sahara occidental. Le maire de Victoria-Lima, Sanchez Aizcorbe a exprimé, à cette occasion, son soutien au peuple sahraoui dans sa «juste lutte pour l'autodétermination», et appelé le Maroc à «mettre fin à son occupation illégale du Sahara occidental». De son côté, l'ambassadeur sahraoui au Pérou, Sidi Salem Ali Zein a souligné l'importance des relations d'amitié, de solidarité et de coopération qui ont toujours existé entre le peuple sahraoui et les peuples d'Amérique Latine en général et en particulier avec le peuple péruvien qui ont en partage une histoire coloniale commune, la langue espagnole et la culture hispanique.

L'APEARASD comprend notamment plusieurs personnalités du monde de la politique et la Culture, des représentants d'organisations de défense des droits de l'homme, d'organes de presse, des économistes et des hommes d'affaires. La cérémonie de présentation de cette nouvelle association de soutien au peuple sahraoui a été marquée par la conférence donnée par son président d'honneur, le journaliste Ricardo Sanchez Serra, sur l'histoire du peuple sahraoui et les différentes étapes de sa lutte pour l'autodétermination et l'indépendance. Il n'a pas manqué, à cette occasion, d'évoquer les derniers événements ayant marqué le conflit sahraoui et de dénoncer avec force les graves violations des droits de l'homme commises par le régime marocain dans les territoires sahraouis occupés. La présentation de l'APEARASD s'est déroulée en présence de plusieurs membres du corps diplomatique accrédité à Lima, des membres du congrès, des personnalités du monde de la politique et de la culture, des journalistes et un grand nombre de sympathisants avec la juste cause sahraouie. La présentation officielle de l'association a coïncidé avec la commémoration du quarantième anniversaire de la fondation du Front Polisson et la féroce répression des forces d'occupation marocaine contre les manifestants sahraouis dans villes occupées du Sahara occidental.

Inscrit depuis 1964 sur la liste des Territoires non autonomes, et donc éligible à l'application de la résolution 1514 de l'Assemblée générale de l'ONU portant déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et peuples coloniaux, le Sahara occidental est la dernière colonie en Afrique, occupé depuis 1975 par le Maroc soutenu par la France.

EMPLOI : RECRUTEMENT DES JEUNES DANS LE SUD LA DGSN NE «CHÔME» PAS

● 10.000 demandes de participation aux concours de recrutement dans les rangs de la sûreté nationale, dont 20% émanant de femmes, ont été saisies jusqu'à présent.

R. Rachedi

Organisé du 23 au 25 avril dernier par la Direction générale de la Sûreté nationale, le premier salon du recrutement qui s'est déroulé au niveau des 8 wilayas du Sud à savoir Ouargla, Béchar, Tamanrasset, Adrar, Tindouf, Illizi, Ghardaïa et El Oued, aura largement dépassé les prévisions.

Avec 31556 candidatures enregistrées, les 6180 postes budgétaires retenus par la Sûreté nationale pour le recrutement des jeunes dans le grand Sud auront vite été balayés par la forte demande enregistrée. A cet effet, et vu l'engouement enregistré durant le salon du recrutement, le Directeur général de la Sûreté nationale, le général-major Abdelghani Hamel, a donné de nouvelles instructions pour étudier la possibilité de doubler le nombre de postes budgétaires alloués au recrutement dans le grand Sud en rajoutant 6000 nouveaux postes, a affirmé hier le directeur des ressources humaines de la DGSN le lieutenant-colonel Mohamed Benaired, lors du sixième Forum de la Sûreté nationale qui a été consacré à l'évaluation des résultats du salon du recrutement au sein de la Sûreté nationale.

Lors de l'inauguration du salon du recrutement de Ouargla, la DGSN avait annoncé depuis le centre culturel Moufdi-Zakaria que 6180 postes budgétaires avaient été retenus pour l'enrôlement des jeunes du Sud dans les rangs de la Sûreté nationale. En même temps et en parallèle avec cette manifestation, une campagne de recrutement a été engagée dans les 5 wilayas du Sud qui n'ont pas connu l'organisation de salon à savoir Biskra, M'sila, Naâma, Laghouat et El-Bayadh. «730 postes budgétaires ont été attribués à ces 5 wilayas ce qui porte à 6930 le total des



Photo du Salon de l'emploi à Ouargla

postes affectés pour le recrutement dans le Sud» a indiqué M. Benaired.

La manifestation qui a été une réussite sur tous les plans a draine 57 320 visiteurs durant les trois jours de son activité. «8 000 visiteurs ont été enregistrés dans la seule wilaya de Ouargla dont 5 000 visites durant la première journée du salon» a indiqué M. Benaired. Le même engouement a été constaté à Béchar avec 8 100 visiteurs, Tamanrasset 5 000 visiteurs, Illizi 7 000 visiteurs, El Oued 7 500, Adrar 5 420, Tindouf 2 300, et enfin Ghardaïa avec 4 000 visiteurs.



Concernant les 31 556 candidatures recueillies pendant l'organisation du salon, 2 480 6 d'entre elles concernaient des demandes pour des postes d'agents contractuels, 5 641 pour les cadres assimilés, 271 pour les agents de police et 838 demandes d'intégration en tant que lieutenant de police. Cette campagne de recrutement sans précédent dans l'histoire de la Sûreté nationale a été caractérisée par une forte participation de la gent féminine car «20% des postulants sont de sexe féminin» a fait savoir le DRH.

La première étape de cette vaste campagne de recrutement étant terminée, la direction des ressources humaines de la DGSN, concentre tous ses efforts actuellement à l'enregistrement des candidatures reçues. «Nos équipes travaillent sans relâche, 24h pour enregistrer toutes les candidatures» a fait savoir M. Benaired, qui avait indiqué que 14 000 fonctionnaires au sein de la Sûreté nationale étaient originaires des wilayas du Sud.

Cependant, grâce à cette campagne de recrutement et à la nouvelle instruction du général-major Abdelghani Hamel, ce chiffre pourrait doubler dans les prochains jours, ce qui va permettre à la Sûreté nationale de renforcer sa présence dans ces régions. Nous y reviendrons.

ALGÉRIE-MAROC

La condamnation du jeune athlète Islam Khoualed confirmée par la chambre criminelle de la cour d'appel d'Agadir



La condamnation du jeune athlète algérien Islam Khoualed à un an de prison ferme et 400.000 dirhams de dommages et intérêts prononcée le 19 mars dernier par le tribunal de première instance d'Agadir (sud du Maroc), a été confirmée hier par la chambre criminelle de la cour d'appel de cette même ville, a-t-on appris auprès du consulat général d'Algérie à Casablanca. Détenu depuis le 11 février, le jeune rameur Khoualed (15 ans) qui prenait part à un entraînement à Agadir avec l'équipe nationale de voile avait été condamné pour atteinte à la pudeur contre un mineur. Le jugement a été rendu devant sa famille et en présence de ses deux avocats, l'Algérien Me Sellam Khaled et le Marocain Me Chahbi Mohamed. La défense étudie présentement la possibilité d'un pourvoi en cassation. Le procès en appel qui devait se tenir le 29 avril dernier a été reporté à la demande de la défense. Il s'est tenu hier à la cour d'appel d'Agadir.